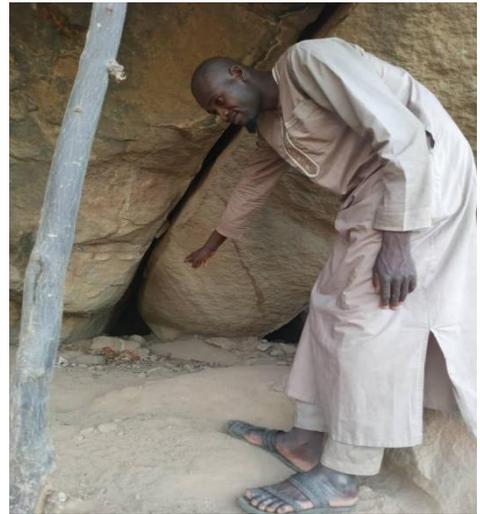




**RAPPORT DE L'ETUDE :  
LES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES ET ARTISANALES DES  
AIRES PROTEGEES DE LA ZONE DU GRAND ECOSYSTEME  
FONCTIONNEL DE ZAKOUMA (GEFZ).**



UICN-Tchad\_ PROGRAMME AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE (PACO)

Juin 2022



## Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	iv
REMERCIEMENTS .....	v
RESUME.....	vi
I. INTRODUCTION .....	1
II. OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	2
III. METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....	2
III.1- Approche méthodologique .....	2
III.2- Réunion de cadrage .....	3
III.3- Zone de l'étude .....	3
III.4- Collecte des données primaires nécessaires à l'élaboration du livrable.....	5
III.5- Difficultés et limites de l'étude .....	6
IV. PRESENTATION DES TROIS PROVINCES DU GEFZ .....	6
IV.1- Province du Guéra .....	6
IV.2- Province du Salamat .....	9
IV.3- Province du Moyen-Chari .....	10
V. ETAT DES LIEUX DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT AU TCHAD .....	11
VI. POLITIQUE NATIONALE EN MATIERE DE TOURISME ET DE L'ARTISANAT .....	12
VII. PRINCIPAUX DEFIS LIES AU TOURISME ET A L'ARTISANAT .....	14
VIII. RESULTATS DE L'ETUDE .....	18
VIII.1- LOCALITES ET PROFIL CONCERNES PAR L'ENQUETE .....	18
VIII.1.1- Localités touchées par l'enquête.....	18
VIII.1.2- Profil des enquêtés.....	19
VIII.2. COMPOSANTE ECOTOURISME.....	19
VIII.2.1- DESCRIPTION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES .....	20
VIII.2.2- CONTRIBUTION REELLE DU TOURISME DANS L'ECONOMIE PAR SITE .....	24
VIII.2.3- ATOUTS ET APPUI LIES AU DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME DANS LE GEFZ 26	
VIII.2.3.1- Atouts liés au tourisme .....	26
VIII.2.3.2- Appuis liés au tourisme dans le GEFZ.....	26
VIII.2.4- CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE GEFZ.....	26
VIII.2.5- CIRCUITS ECOTOURISTIQUES DANS LES AIRES PROTEGEES DU GEFZ.....	27
VIII.2.6- PLAN STRATEGIQUE POUR L'ECOTOURISME POUVANT PROFITER AUX POPULATIONS LOCALES DU GEFZ .....	30

VIII.2.7-	PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS PORTEURS DES INITIATIVES ECOTOURISTIQUES .....	50
VIII.2.7.1-	Formation des professionnels sur les produits écotouristiques.....	51
VIII.2.7.2-	Appui au renforcement des capacités des gestionnaires et des professionnels des projets écotouristiques.....	51
VIII.2.7.3-	Formation des administrateurs des projets écotouristiques .....	51
VIII.2.7.4-	Formation des bénéficiaires des projets écotouristiques et de la population globale riveraine au GEFZ.....	52
VIII.3-	COMPOSANTE ARTISANAT .....	56
VIII.3.1-	DESCRIPTION DES POTENTIALITES ARTISANALES PAR LOCALITE ENQUETEE	56
VIII.3.2-	CONTRIBUTION REELLE DE L'ARTISANAT DANS L'ECONOMIE PAR LOCALITE	61
VIII.3.3-	ATOUTS ET APPUIS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT DANS LA ZONE DE GEFZ.....	62
VIII.3.4-	CONTRAINTES LIES AU DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT DANS LA ZONE DE GEFZ	62
VIII.3.5-	PLAN STRATEGIQUE POUR L'ARTISANAT POUVANT PROFITER AUX POPULATIONS LOCALES DU GEFZ .....	63
VIII.3.5.1-	Organiser et renforcer la structuration des unités artisanales .....	63
VIII.3.5.2-	Mettre en place des politiques incitatives et de facilitation à la formalisation des unités artisanales informelles.....	64
VIII.3.5.3-	Promouvoir et perfectionner la qualification professionnelle et technique des chefs des unités artisanales.....	64
VIII.3.5.4-	Faciliter l'accès au financement et à la garantie aux unités artisanales.....	64
VIII.3.5.5-	Diminuer le niveau d'importation massive des produits artisanaux afin de promouvoir la consommation locale des produits artisanaux du GEFZ .....	65
VIII.3.5.6-	Faciliter et favoriser un large accès des unités artisanales du GEFZ à l'information sur les commandes publiques .....	65
VIII.3.5.7-	Renforcer les capacités organisationnelles, matérielles, techniques et financières des structures d'appui à l'artisanat.....	65
VIII.3.6-	PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS PORTEURS DES INITIATIVES ARTISANALES .....	66
VIII.3.6.1-	Formation professionnelle des artisans dans des métiers sélectionnés.....	66
VIII.3.6.2-	Formalisation des unités artisanales (migration de l'informel vers le formel).....	67
VIII.3.6.3-	Modernisation de la gestion et des équipements artisanaux .....	67
VIII.3.6.4-	Promotion des produits locaux de l'artisanat.....	68
VIII.3.6.5	Voyage d'échanges avec d'autres artisans inter-provinces et/ou à international .....	68
IX.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	70
X.	BIBLIOGRAPHIE .....	73
	CONTRIBUTEURS.....	!

**Liste de figures**

<b>Figure 1</b> : Zone d'étude.....	5
<b>Figure 2</b> : Relief des trois provinces du GEFZ.....	8
<b>Figure 3</b> : Réseau hydrographique des trois provinces du GEFZ.....	8
<b>Figure 4</b> : Localités enquêtées lors de la mission de terrain.....	18
<b>Figure 5</b> : Circuit écotouristique de la Province du Guéra dans le GEFZ.....	28
<b>Figure 6</b> : Circuit écotouristique de la Province du Salamat dans le GEFZ.....	29
<b>Figure 7</b> : Circuit écotouristique de la Province du Moyen Chari dans le GEFZ.....	29

**Liste de tableaux**

<b>Tableau 1</b> : Liste des localités à enquêter convenue par circonscription administrative.....	5
<b>Tableau 2</b> : Catégorisation des métiers de l'artisanat au Tchad.....	16
<b>Tableau 3</b> : Nombre des personnes enquêtées par type d'activité touristique et par localité.....	20
<b>Tableau 4</b> : Sites à potentialité touristique identifiés lors de la mission de collecte.....	21
<b>Tableau 5</b> : Formes de contribution du tourisme dans l'économie locale.....	25
<b>Tableau 6</b> : Plan stratégique pour booster l'écotourisme dans le GEFZ.....	31
<b>Tableau 7</b> : Thématiques pour le renforcement de capacités des acteurs de l'écotourisme pour le GEFZ.....	54
<b>Tableau 8</b> : Nombre de personnes enquêtées par type d'activité artisanale et par localité.....	57
<b>Tableau 9</b> : Description des métiers artisanaux potentiels dans les localités du GEFZ.....	59
<b>Tableau 10</b> : Formes de contribution de l'artisanat dans l'économie locale.....	61

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACORD	Association de Coopération et de Développement
ACRA	Association de Coopération Rurale en Afrique et en Amérique latine
ADC	Association pour la défense des Droits des Consommateur
ADES	Agence de Développement Economique et Social
ADOP	Association pour le Développement des Organisations Paysannes
AFD	Agence Française de Développement
AJDD	Association des Jeunes pour un Développement Durable
AJRPS	Association des Jeunes pour le Renouveau et le Progrès du Salamat
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
ANDAT	Agence Nationale de Développement de l'Artisanat
AP	Aires Protégées
APEF	Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Networks
AVIZOP	Association Villageoise de la Zone Périphérique
BUTDRA	Bureau Tchadien du Droit d'Auteur
CCIAMA	Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines au Tchad
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
EDIC	Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce au Tchad
GEFZ	Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma
GIZ	Agence allemande de coopération internationale pour le développement
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONPTA	Office National de Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts
OSC	Organisation de la Société Civile
OTT	Office Tchadien du Tourisme
PAP	Plan d'actions prioritaires
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PIN	Programme Indicatif National
PND	Plan National de Développement
ProPAD	Projet de renforcement de la résilience climatique et de la productivité agricole durable
PSE	Plan Stratégique d'Écotourisme
RePER	Projet de Renforcement de la Productivité des Exploitations agropastorales familiales et Résilience
RFSM	Réserve de Faune de Siniaka Minia
SDA	Schéma Développement Agricole
SIAT	Salon International de l'Artisanat du Tchad
SNDA	Stratégie Nationale de Développement de l'Artisanat
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

## **REMERCIEMENTS**

Au terme de cette mission, nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe du projet basée à Amtiman, particulièrement Mr NDOMASSAL Kainder Néhémie, Chef de projet UICN, Mr DATCHANNE Djonyabo, Assistant Socio-économiste qui nous ont donné des informations orientations très utiles pour cette étude.

Cette étude n'aurait certainement pas été menée à bien sans la dynamique et la motivation de tous les enquêteurs qui ont assuré la collecte de toutes les données dans les trois provinces du Guéra, du Moyen Chari et du Salamat.

Mais, nous aimerions surtout témoigner du fond de nos cœurs notre gratitude aux personnes ressources des Services déconcentrés de l'Etat, des Organisations de développement rural et local, les agriculteurs, éleveurs transhumants et agro-éleveurs qui ont consacré leur temps pour répondre à toutes les questions.

Enfin, merci aux membres du consortium de toutes les 3 provinces et à toutes les personnes ressources rencontrées sur le terrain et qui d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'enrichissement de cette étude sur « les potentialités écotouristiques et artisanales des Aires Protégées de la zone du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma ».

## RESUME

Le projet « **Appui au développement et à la mise en œuvre d'un modèle concerté et intégré de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ)** » est mis en œuvre par un Consortium dont le *lead* est assuré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). L'objectif global du projet est de « contribuer à la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations ». La réalisation d'une « *étude sur les potentialités écotouristiques et artisanales des Aires Protégées de la zone du GEFZ* » fait partie des activités concourant à l'atteinte du résultat 2 dudit projet « Des actions de développement local respectueuses des principes de gestion durable des ressources naturelles sont mises en œuvre ».

Cette étude vise à faire participer la population locale à la conservation de la biodiversité des zones protégées et non protégées, de promouvoir les cultures et les productions artisanales liées à la gestion des ressources naturelles et surtout de promouvoir l'économie locale dans la zone du GEFZ. Spécifiquement, il s'agit de (i) cartographier des potentialités écotouristiques et artisanales, (ii) décrire des potentialités écotouristiques et artisanales, (iii) évaluer la contribution réelle du tourisme et de l'artisanat dans l'économie locale par site, (iv) dégager les atouts et les contraintes liées au développement d'écotourisme et de l'artisanat, (v) proposer un circuit écotouristique par zone, (vi) proposer le plan stratégique d'écotourisme et d'artisanat au bénéfice des populations locales dans la zone et enfin, (vii) proposer un plan de renforcement de capacités des porteurs des initiatives écotouristiques et artisanales à développer autour des AP du GEFZ.

La méthodologie de l'étude a consisté à la concertation avec toutes les parties prenantes : réunions de cadrage avec la Coordination de l'UICN et une enquête de terrain menée dans les provinces du Guéra, Moyen Chari et Salamat concernées par le GEFZ. L'enquête a touché 187 acteurs dont 108 artisans et 79 pratiquants des activités touristiques. Plus d'une vingtaine d'acteurs prioritaires en matière de tourisme et d'artisanat (autorités administratives et traditionnelles locales, les Responsables des services déconcentrés techniques de l'Etat, des Organisations Non Gouvernementales et la société civile locale) ont été également consultés dans les trois provinces. Il ressort de ce diagnostic que le GEFZ dispose des potentialités touristiques et artisanales.

En matière de tourisme, les sites potentiels se résument aux chaînes de montagne avec des paysages et une biodiversité variée, aux grottes dans les montagnes, aux installations et infrastructures touristiques (campements, musées, marchés, hôtels), aux sources et cours d'eau poissonneux, aux pratiques culturelles traditionnelles (sites d'initiation, course hippique, rites et danses traditionnelles) et aux Aires protégées. La contribution du tourisme à l'économie locale prend diverses formes allant de revenus financiers annuels moyens estimés variant entre les localités de 30 000 à 717 500 F.CFA, l'utilisation des revenus issus du tourisme pour les œuvres socioéconomiques et éducatives, le paiement périodique des taxes et les assistances sociales généralement mentionnée par les personnes interviewées mais non estimées et les retombées des activités touristiques qui sont l'offre d'emploi local, les échanges économiques, la conservation, etc.

Le secteur touristique dans le GEFZ a des atouts diversifiés notamment les valeurs traditionnelles telles les danses chorégraphiques, les sites culturels, les objets d'art variés, etc., la diversité de compétences, les sources d'eau permanentes coulant des montagnes et les grottes, les infrastructures d'accueil et d'hébergement dont les hôtels, les campements touristiques. Le tourisme bénéficie de l'appui des programmes et projets de développement local, des institutions étatiques et des Organisations Non Gouvernementales. Mais il fait face aux contraintes d'ordre naturel, structurel et technique telles que les fréquentations périodiques des sites dues à l'impraticabilité des pistes d'accès, la faible implication de la communauté locale dans les activités touristiques avec une confusion des activités de conservation, les barrières culturelles, la faible implication de l'Etat dans la valorisation des sites touristiques, la faible valorisation des cultures traditionnelles, l'insuffisance de publicité autour de nos aires protégées à l'échelle locale, nationale et internationale, etc.

Au regard de cette situation et pour booster l'écotourisme, un plan stratégique est proposé pour le GEFZ. Ce plan est décliné en six lignes directrices (i) renforcer la gouvernance du tourisme en assurant la participation locale et la collaboration institutionnelle, (ii) améliorer l'organisation, la planification et la gestion des sites touristiques, (iii) améliorer l'image des AP et autres sites du GEFZ comme destination d'écotourisme avec qualité et durabilité, (iv) sensibiliser les parties prenantes et les communautés locales à l'écotourisme, (v) intégrer les secteurs productifs dans l'écotourisme et enfin (vi) capitaliser, promouvoir et commercialiser les expériences en matière d'écotourisme du GEFZ. Aussi, les capacités des porteurs des initiatives écotouristiques doivent être renforcées autour des thématiques telles que la connaissance environnementale et des potentialités écologiques et leurs modes de valorisation, les exigences du marché et la rentabilité des projets touristiques, la connaissance des milieux et des populations, la valorisation de l'identité culturelle, la communication des connaissances et les relations publiques, la maîtrise des fondements d'une gestion écologique d'un établissement touristique, la réalisation d'ouvrages spécifiques aux sites touristiques, la nature de la clientèle et la valorisation des produits écotouristiques, et les contraintes ainsi que les défis du secteur écotouristique.

Dans le domaine de l'artisanat, les potentialités résident dans l'exploitation des ressources naturelles environnantes (argile, arbres et bois, herbes, ferrailles, fibre, amandes, peaux d'animaux, palmes et rachis, etc.) pour la confection des objets d'arts, des meubles et d'outils de travail (jarres, chaussures, chaises, portes, lits en bambou, rideau traditionnel, nattes, secco, éventail, greniers, vans, matériels agricoles, etc.). Pourvoyeur d'emploi local et se féminisant de plus en plus, l'artisanat contribue au développement socio-économique et culturel des communautés locales par le biais des revenus financiers annuels moyens individuels variant de 10 583 à plus de 500 000 F.CFA, par le paiement des taxes aux autorités, l'utilisation des revenus issus des activités artisanales dans la construction des infrastructures socioéconomiques et éducatives, les assistances sociales généralement mentionnées par les artisans mais non estimées et la création d'autres activités génératrices de revenus.

Les atouts et opportunités dans le domaine de l'artisanat sont entre autres l'existence de centre de l'artisanat à Sarh et Mongo, l'existence des services déconcentrés de l'Etat en charge de

l'artisanat, la disponibilité des matières premières, la diversité de compétences, l'existence des débouchés locaux avec une forte demande de certains produits artisanaux, etc.

L'artisanat est également contrarié par de multiples facteurs inhibant son épanouissement. Au rang des contraintes, il a été relevé la mévente des produits artisanaux locaux en concurrence avec d'autres produits importés, la difficulté d'accéder aux matières premières locales due à la périodicité de leurs productions et aux menaces pesant sur ces ressources (feux de brousse, divagation des animaux), l'insuffisance de matériels et le sous-équipement des artisans, la faible valorisation des produits artisanaux, le manque d'appui financier, le manque d'organisation et de formation professionnelle des artisans, etc.

Pour pallier aux problèmes évoqués, le plan stratégique de l'artisanat proposé est axé sur sept lignes stratégiques : (i) Organiser et renforcer la structuration et l'organisation des unités artisanales, (ii) mettre en place des politiques incitatives et de facilitation à la formalisation des unités artisanales informelles, (iii) promouvoir et perfectionner la qualification professionnelle et technique des chefs des unités artisanales, (iv) faciliter l'accès au financement et la garantie aux unités artisanales, (v) diminuer le niveau d'importation massive des produits artisanaux étrangers afin de promouvoir la consommation locale des produits artisanaux locaux, (vi) faciliter et favoriser un large accès des unités artisanales à l'information sur les commandes publiques et enfin, (vii) renforcer les capacités organisationnelles, matérielles, techniques et financières des structures d'appui à l'artisanat.

Pour booster le secteur de l'artisanat dans le GEFZ, les capacités des acteurs porteurs des initiatives artisanales doivent être renforcées sur les dimensions (i) la formation professionnelle des artisans dans des métiers sélectionnés, (ii) la formalisation des unités artisanales (migration de l'informel vers le formel), (iii) la modernisation de la gestion et des équipements artisanaux et enfin, (iv) la promotion des produits de l'artisanat.

## I. INTRODUCTION

Le Gouvernement du Tchad et l'Union européenne ont signé une Convention de Financement N°FED/2016/039-048 pour la mise en œuvre du Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) qui, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme indicatif national (PIN) 11<sup>ème</sup> FED, secteur 2 "Gestion durable des ressources naturelles".

Le Programme APEF vise une démarche concertée de conservation, gestion et mise en réseau de plusieurs aires protégées et écosystèmes fragiles à haute valeur écologique, culturelle et touristique au Tchad ne bénéficiant pas d'appui malgré de grande valeur régionale et de réputation mondiale.

Pour la mise en œuvre des activités de ce Programme sur le terrain, un appel à proposition en attribution directe a été lancé. En réponse à cet appel, un Consortium d'ONG dirigé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a été constitué et a proposé l'action intitulée « **Appui au développement et à la mise en œuvre d'un modèle concerté et intégré de conservation du Grand Écosystème Fonctionnel de Zakouma** ». Ledit projet a fait l'objet d'une signature de contrat de subvention FED/2020/416-197 en juillet 2020, entre l'UICN (chef de fil), l'Union européenne (UE) et le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement.

Le consortium dirigé par l'UICN est composé de quatre (4) ONG membres qui interviennent dans la zone périphérique du Parc National de Zakouma notamment :

- ☞ L'Agence de Développement Economique et Social (ADES), dans la Province du *Moyen-Chari*, précisément dans le *Département de Lac Iro*.
- ☞ L'Association pour l'Écodéveloppement et l'Autopromotion Rurale au SAHEL (SAHEL-ECODEV) dans la Province du *Salamat*, précisément dans le *Département de Bahr-Azoum*.
- ☞ L'Association MOUSTAGBAL « Avenir » dans la Province du *Guéra*, précisément dans les *départements de Siniaka Minia et de Garada*.
- ☞ L'Association pour le Développement des Organisations Paysannes (ADOP) dans la Province du *Salamat*, précisément dans le *Département d'Aboudéia*.

L'UICN quant à elle, assure la coordination de l'ensemble des activités de ses partenaires dans toutes les zones d'intervention dudit projet.

L'objectif global de ce projet est de « contribuer à la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations ».

Spécifiquement, il s'agit de promouvoir le développement d'un modèle intégré et concerté de gestion du GEFZ pour le bien-être des populations. A terme, l'action devrait déboucher sur : (i) des modèles aboutis de gestion concertée des espaces partagés entre la faune sauvage, les éleveurs transhumants et les agro-pasteurs, et la réduction des conflits territoriaux sur les ressources naturelles ; (ii) des actions innovantes dans la gestion et la valorisation partagée des

ressources naturelles au bénéfice des populations locales, et à l'amélioration des conditions de vie des jeunes par la création d'emplois dans les zones ciblées et la lutte contre l'exode rural.

Le Résultat 2 du projet porte sur "Des actions de développement local respectueuses des principes de gestion durable des ressources naturelles sont mises en œuvre". La réalisation d'une « étude sur les potentialités écotouristiques et artisanales des Aires Protégées de la zone du GEFZ » dont le but est de « promouvoir et développer les activités écotouristiques et artisanales en faveur des communautés vivants dans la zone du GEFZ » fait partie des activités concourant à l'atteinte du résultat 2. Cette étude permet de réfléchir et d'envisager une nouvelle approche touristique, originale et complémentaire mieux intégrée aux milieux et sociétés d'accueil dans une perspective de développement durable des zones périphériques des aires protégées.

## **II. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

L'objectif général de cette étude est de faire participer la population locale à la conservation de la biodiversité des zones protégées et non protégées, de promouvoir les cultures et les productions artisanales liées à la gestion des ressources naturelles et surtout de promouvoir l'économie locale.

Spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Cartographier des potentialités écotouristiques et artisanales dans la zone du GEFZ ;
- ✓ Décrire des potentialités écotouristiques et artisanales de la zone du GEFZ ;
- ✓ Évaluer la contribution réelle du tourisme et de l'artisanat dans l'économie locale par site ;
- ✓ Dégager les atouts et les contraintes liés au développement d'écotourisme et de l'artisanat ;
- ✓ Proposer un circuit écotouristique par zone dans le GEFZ ;
- ✓ Proposer le plan stratégique d'écotourisme et de l'artisanat pouvant profiter aux populations locales dans la zone du GEFZ ;
- ✓ Proposer un plan de renforcement de capacités des porteurs des initiatives écotouristiques et artisanales à développer autour des Aires Protégées du GEFZ.

## **III. METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

### **III.1- Approche méthodologique**

L'approche méthodologique a consisté à la concertation quasi permanente avec toutes les parties prenantes de l'étude y compris la Coordination de l'UICN à Am-Timan et les autres membres du consortium. Conformément aux exigences de l'étude, la mission a été réalisée à travers une approche participative visant une association large des acteurs dans l'artisanat et l'éco tourisme et aussi les services techniques de l'Etat intervenant dans le domaine.

Elle comprend en outre, une approche mixte fondée sur le croisement d'analyses statistiques d'une part, et d'analyses qualitatives d'autre part. Les premières s'appuient sur le traitement de données de l'enquête ; les secondes concernent les études descriptives et interprétatives de

données qualitatives de sources diverses : documentation écrite, observations, entretiens semi-directifs. L'analyse qualitative a permis donc d'identifier des moyens, les analyses statistiques des besoins sociaux. La confrontation des deux permet de caractériser les potentialités écotouristiques et artisanales de la zone.

### **III.2- Réunion de cadrage**

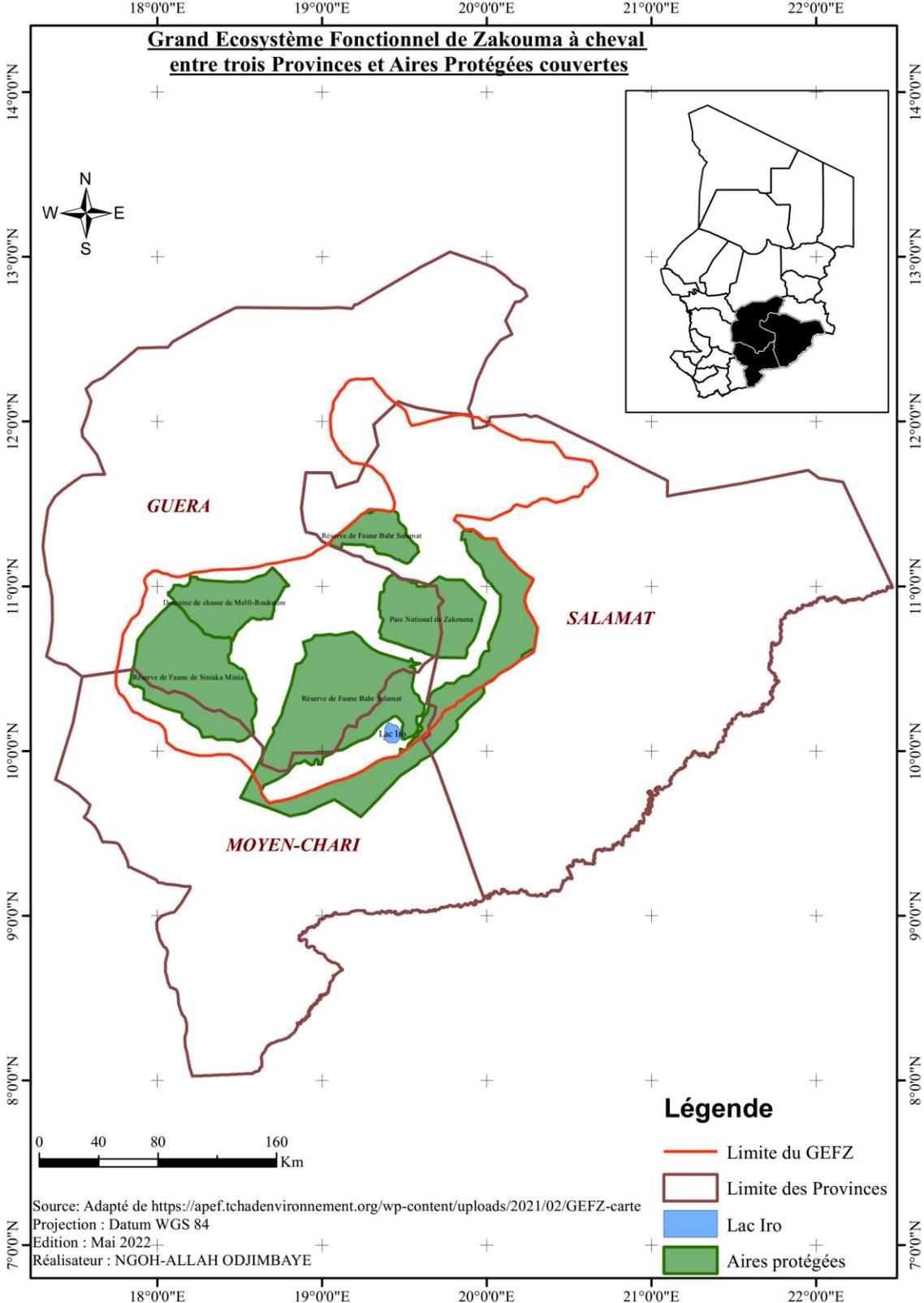
En prélude à la collecte effective des données, deux séances de travail de validation du chronogramme des activités et des fiches d'enquête ont eu lieu à Am-Timan entre l'équipe des consultants d'AFED et la Coordination du projet. La taille de l'échantillon est d'au moins 180 enquêtés ainsi que les localités à enquêter sont convenues avec la Coordination du projet. Une liste d'acteurs prioritaires à consulter en matière de tourisme et d'artisanat a été établie. Il s'agit de l'APN, des délégations provinciales de tourisme, des délégations provinciales de l'environnement, des délégations provinciales de l'Agriculture, des délégations provinciales de l'Elevage et des Productions animales, des délégations provinciales de l'Economie, de la Planification du développement et de la Coopération Internationale, les Secteurs Faune et Pêche, les ONGs tels que GIZ, ACRA, PASTOR, AJRPS, les organisations de la société civile (OSC) à l'instar de Fédération des Eleveurs, CELIAF, Union Faîtière, Association Zakouma Culture, AJDD, Association Touristique Guéra, ONG FIKIRNA, Moustagbal, RePER, NAGDARO, Gérance du domaine de Chasse, la CCIAMA, les autorités traditionnelles et administratives dans les différentes circonscriptions (Chef-lieu de canton et Département), etc.

Une fois le chronogramme des activités et les fiches d'enquête validés, les consultants ont donné une formation de six (06) jours aux enquêteurs dont deux (02) jours à Am-timan, deux (02) jours à Melfi et deux (02) jours à Roro. Ces enquêteurs sont identifiés sur les critères tels que la maîtrise de la zone d'étude et des concepts liés au tourisme et à l'artisanat, et la connaissance des langues locales pour faciliter les entretiens mais aussi ce sont les animateurs des différentes organisations et projets intervenant dans la zone du projet.

### **III.3- Zone de l'étude**

Le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) est à cheval entre les provinces du Guéra, du Salamat et du Moyen-Chari couvrant une superficie de 25 000 km<sup>2</sup>. Quatre aires protégées avec des statuts différents constituent ce grand espace dont la principale vocation est la conservation de la biodiversité et notamment de la grande faune. Il s'agit du Parc National de Zakouma d'environ 300 000 ha avec des potentialités biologiques, écologiques et des ressources naturelles abondantes, de la Réserve de Faune Bahr Salamat (2 095 000 ha), de la Réserve de Faune de Siniaka Minia (465 000 ha), et du Domaine de chasse de Melfi-Roukoum (4 260 km<sup>2</sup>). En plus de ces aires protégées, le GEFZ compte le Lac Iro (superficie moyenne : 105 km<sup>2</sup>) et la zone humide en aval dans la Province du Moyen-Chari qui présentent des enjeux de gestion durable des ressources halieutiques, de conservation d'une zone humide d'importance internationale (Zone Ramsar) (Figure 1).

L'étude couvre donc trois provinces notamment le Moyen Chari, le Guéra, et le Salamat. Le tableau 1 présente la liste des localités à enquêter convenue par circonscription administrative.



## Figure 1 : Zone d'étude

Tableau 1 : Liste des localités à enquêter convenue par circonscription administrative

Provinces	Départements	Noms des localités à enquêter
Moyen Chari	Lac Iro	Boumkébir, Roro, Massadjanga
	Korbol	Djamber Karma
Guéra	Guéra	Mongo
	Garada	Melfi, Roukoum, Daguela
	Siniaka Minia	Chinguil, Ibir
Salamat	Bahr Azoum	Amtiman, Kachkacha, Kaye, Kieké, Gozdarat
	Aboudéia	Aboudéia, Liwi, Timnomack, Darasna, Agrap

### III.4- Collecte des données primaires nécessaires à l'élaboration du livrable

La mission de collecte des données de terrain est réalisée par dix-neuf (19) enquêteurs et de trois (03) superviseurs de sites ainsi formés et déployés dans les différentes localités munis des fiches d'enquête (tourisme et artisanat) pour les pratiquants des activités touristiques et artisanales et le guide d'entretien combinant les deux thématiques à administrer aux personnes ressources, aux institutions, ONG et OSC identifiées et citées ci-haut. La collecte des données a duré quatre (04) jours par province. Elle a permis de disposer des données et d'avoir le maximum d'informations liées aux activités touristiques et artisanales dans le GEFZ, et leurs enjeux socioéconomiques et aussi d'informer les autorités traditionnelles, administratives, les ONG locales, les organisations des producteurs et les communautés locales.

Cette mission est fondamentale dans l'élaboration du plan stratégique dans la mesure où elle a permis de collecter les données expressives des parties prenantes notamment, les autorités administratives et les Chefs traditionnels, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG, les programmes et projets intervenant dans la zone, les Organisations de la Société Civile (Associations des femmes et des jeunes), etc. Les personnes interviewées dans les villages sont tous des pratiquants d'activités touristiques et artisanales à l'œuvre au moment de la collecte.

Les outils utilisés pour la collecte des données sont : les fiches d'enquête et guides d'entretien, la base de données Excel pour la saisie et les analyses et traitement des données, les appareils photos numériques pour les prises de vue, le GPS et l'application GPS pour la prise des coordonnées géographiques des localités enquêtées, les sites potentiels touristiques et artisanaux, les logiciels de cartographie (QGIS et ArcGIS) pour la réalisation des cartes. Le calcul des contributions moyennes annuelles du tourisme et de l'artisanat à l'économie sont les moyennes arithmétiques des revenus donnés par les interviewés par localité enquêtée.

Les recherches documentaires se sont poursuivies à N'Djamena aux Ministères en charge de tourisme, de l'artisanat, de l'environnement, à la CCIAMA, etc. ainsi que sur l'internet. L'exploitation de la revue documentaire a permis de définir les lignes stratégiques, les objectifs et

activités qui sont prévus dans le plan stratégique ainsi qu'à l'élaboration du plan de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur de tourisme et de l'artisanat.

### **III.5- Difficultés et limites de l'étude**

La mise en œuvre de cette étude s'est heurtée à un certain nombre de difficultés au rang desquelles :

- La période de la collecte de données de terrain a coïncidé avec la période de carême avec pour conséquence la faible disponibilité des acteurs ;
- L'analyse économique restera très limitative du fait que l'estimation de la contribution des deux secteurs à l'économie locale n'est pas aisée. C'est juste un rappel de mémoire ou des suppositions donc des valeurs non absolues car certains enquêtés ne prêtent pas attention ;
- La multiplicité des activités dans chaque secteur menées par une seule personne et même le caractère informel ;
- La non maîtrise de certains concepts de tourisme (circuit touristique) qui limite la réponse des interviewés. Dans certaines localités, les enquêtés n'ont pas de connaissance sur le tourisme ;
- Le délai de collecte des données de terrain très court au vu de la complexité des thématiques. Ce qui n'a pas permis un meilleur élargissement de l'échantillonnage pour l'observation dans toutes ses ampleurs, certains paramètres de l'étude dont la géolocalisation des sites abritant les potentialités ;
- Le caractère exploratoire de l'étude qui n'a pas tenu du nombre de personnes à enquêter par site suivant les thématiques et les types d'activités ;
- L'attitude et le comportement à la fois hésitant ou parfois réticent des enquêtés à l'égard des enquêteurs parce qu'ils confondent le tourisme au projet de protection des Aires protégées ;
- Le renvoi de l'enquêteur du village Agrap donc la collecte des données inachevée car les populations se sont sentis abusés par les enquêtes régulières sans apport réel dans la localité ni dans leur situation quotidienne.

## **IV. PRESENTATION DES TROIS PROVINCES DU GEFZ**

### **IV.1- Province du Guéra**

La Province du Guéra est située au centre du Tchad entre les 10° et 13° degrés de latitude Nord et les 17° et 20° degrés de longitude Est. Elle a pour chef-lieu la ville de Mongo, situé à 500 km de N'Djamena, capitale du Tchad. Evaluée à 539 929 habitants en 2009 lors du RGPH2, la population de la Province est estimée à 635 822 habitants en 2020 (INSEED, 2014). La Province du Guéra, avec ses massifs spectaculaires (Figure 2), marque une transition géographique entre le nord sahélien franchement pastoral et, le sud soudanien, plus largement agricole. La Province est composée au sud par le Département du Bahr Signaka (Réserve de Siniaka Minia), au nord celui d'Abtouyou, du Guéra central et de Mangalmé à l'Est. La pluviométrie oscille entre 300 et près

de 900 mm au Sud, avec certainement des effets orographiques. Le relief fait donc apparaître de nombreuses chaînes d'inselberg s'ouvrant sur trois grands bassins versants : le Batha Fitri, l'Aouk Salamat et le bassin du Batha de Lairi. Les écoulements sont temporaires. Il n'y a aucun cours d'eau permanent au Guéra malgré la pluviométrie relativement abondante. Les bahrs tels que Bolong, Bang-Bang, Zilla, Zerzer et Melmele qui partent du massif du Guéra (Figure 3) pour alimenter le Lac-Fitri dans le Batha sont des cours d'eau saisonniers (P-SIDRAT, 2014). Ils ne coulent que pendant la saison des pluies et ne conservent l'eau dans les trous ou mares que pour une durée de quatre mois environ. Il en est de même du Bahr-Siniaka dans la zone de Melfi. Seules les réserves de faune de Siniaka-Minia et de l'Aboutelfane conservent de l'eau toute l'année. La végétation subit l'effet du gradient pluviométrique et se présente sous la forme d'une savane arbustive (*Combretum* et *Hyparrhenia*) à claire (essences associées à base de *Terminalia*, *Hexalobus*, *Detarium*, et arbustes (*Bosweillia*) selon la latitude et le relief. Au niveau hydrogéologique, nous sommes dans le socle et les nappes sont très localisées (failles) et d'importance variable selon la recharge. La Province du Guéra se décompose en trois zones : La première zone du nord et du centre du Guéra, marquée par les massifs abrupts, de longs glacis d'érosion, puis d'épandage où l'activité agricole se déploie avec celle de l'élevage. La présence de nombreux *Acacias* souligne cette zone aux terres limoneuses, notamment au bas de la séquence topographique. La deuxième zone au sud vers le Bahr Signaka, bénéficie de terres plus arrosées, et où la densité humaine est faible. Durant la saison froide, le berbéré est cultivé le long du Bahr Signaka et de ses affluents. La troisième zone constitue l'îlot de la Réserve de Faune de Siniaka Minia et sa périphérie. Il s'agit d'un milieu protégé (statut) qui, dans sa périphérie, connaît des tensions sur les ressources naturelles abondantes (zones inondables) liées aux usages anthropiques (défrichage, chasse, pâturages, exploitation de bois, etc.). Le Guéra correspond à une étape intermédiaire entre les pâturages du vaste Batha et le sud soudanien. Une grande diversité d'éleveurs existe. Les différenciations entre pasteurs peuvent se faire par le choix de l'espèce dominante élevée et/ou encore par l'amplitude des déplacements effectués. De nombreux espaces restent par exemple sous exploités en parcours à cause du manque d'eau.



## IV.2- Province du Salamat

Le Salamat est une des 23 provinces du Tchad. Il a pour chef-lieu Am-Timan. Cette Province est située entre le 9<sup>ème</sup> et le 12<sup>ème</sup> degré de la latitude Nord et entre le 20<sup>ème</sup> et le 24<sup>ème</sup> degré de longitude Est. Elle couvre une superficie de 63 000 km<sup>2</sup>. Le relief de la Province du Salamat se manifeste sur un modelé relativement plat. On rencontre cependant quelques massifs (reliefs sur Aboudéïa qui annoncent les monts du Guéra) au nord-est dont les plus importants s'élèvent jusqu'à 967 m d'altitude (Figure 2). Le climat est de type soudano-guinéen qui correspond au climat tropical humide recevant plus de 1 000 mm de pluie par an. L'hydrographie est représentée par de vastes cours d'eau et des surfaces de sols hydromorphes assez conséquents. La Province est traversée du nord-est vers le sud-ouest par le cours d'eau Bahr Azoum, appelé Bahr Salamat sur son cours inférieur (Figure 3). Plusieurs types de sols se rencontrent dans la Province (ProPAD, 2020). Les sols ferrugineux tropicaux lessivés modaux ou à pseudo-gley se retrouvent au sud. Les sols hydromorphes dans la partie la plus septentrionale et dans les plaines d'inondation. Enfin, les sols ferrugineux peu lessivés et de texture très sableuse dans les lits de cours d'eau. Deux grands types de végétations sont observés. La première qui couvre surtout le sud, abrite la forêt claire qui alterne avec la savane à combrétacée. Hormis une étroite bande allant de Goz Beïda à Haraze Manguaigne vers la frontière avec la RCA. La seconde zone par l'îlot du Parc National de Zakouma et sa périphérie. Les espèces floristiques rencontrées sont principalement *Anogeissus leioparcus* (Sahab), *Khaya sengalensis* (Mouraye), *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (nééré) et les forêts à combrétacées. A ces espèces s'ajoutent également *Borassus aethiopicum* (rônier), *Balanites aegyptiaca* (Hidjelidj), *Zizyphus mauritania* (Naback), etc. La faune sauvage appartient essentiellement au Parc National de Zakouma qui est lui-même situé à l'intérieur de la Réserve de Faune du Bahr Salamat. Selon les résultats définitifs du RGPH2 de 2009, la population de la Province était de 308 605 habitants. Celle-ci est estimée à 452 861 habitants en 2020 soit une proportion de 3% de la population tchadienne pour une densité de 4,51 hbts/km<sup>2</sup> (INSEED, 2014). Selon la revue interne sur le secteur rural au Tchad, les groupes ethnico-linguistiques principaux sont les Arabes Salamat, Arabes Hemat, Arabes Rachid, les Arabes Kolomat, les Kibets (dont les deux branches principales sont les Angreb et les Soumsoum), les Dagals, les Rongas, les Iyalnas et les Torams. Par ailleurs on trouve aussi des Sara-Kaba (plus nombreux dans la Province voisine du Moyen-Chari). Le village typique est entouré d'une zériba, une haie d'épineux. Il regroupe les membres d'une seule famille au sens large. Chaque foyer possède sa case, le koûzi, ronde et vaste, avec un toit de paille soutenu par une charpente en bois. Les habitations sont disposées en cercles concentriques autour d'un corral central où sont regroupés les animaux. Une mosquée orne également la place (Guibert B. et Kakiang L., 2011). Selon le Schéma Directeur Agricole (SDA) 2006-2015, l'agriculture dans la Province du Salamat est peu valorisée malgré un énorme potentiel de terres irrigables et fertiles. En effet de sa faible densité en termes de population, la majorité des sols de la Province sont riches et sont surtout drainés par un grand nombre de cours d'eau. Ce qui leur confère, un potentiel qui pourrait assurer une partie conséquente des besoins nationaux. Les spéculations produites sont : le sorgho berbéré, riz et les tubercules (manioc, patates douces, ignames, taro, etc.). L'Etat des lieux sur l'élevage au Tchad (FAO, 2012) montre que l'élevage revêt deux faciès

dans la Province du Salamat. Il y a l'élevage transhumant provenant du Batha, du Wadi Fira, du Guéra ou du Ouaddaï qui arrive dans la Province en fin de saison de pluies pour accéder à la fois à la vaine pâture et aux parcours nouvellement exondés. Les agriculteurs locaux possèdent aussi de plus en plus d'animaux qui contribuent à grossir le cheptel. On assiste de ce fait à un agropastoralisme qui s'est mis en place pour plusieurs générations. Cependant, l'importance des surfaces couvertes de berbéré ainsi que le positionnement transversal des bahrs, ne facilitent pas la cohabitation entre agriculture et pacage.

#### **IV.3- Province du Moyen-Chari**

Le Moyen-Chari dont le chef-lieu est Sarh couvre une superficie de 41 460 km<sup>2</sup>. Le relief est très peu marqué. Il est constitué par de bas plateaux de type argilo sableux, faiblement ondulés (nommés « koros ») et des plaines alluviales (ProPAD, 2020) (Figure 2). Le climat est de type soudanien avec des hauteurs d'eau de précipitation variant entre 700 et 1300 mm par an. Dans la partie nord de la Province, on note toutefois une grande variabilité inter annuelle quantitative et dans la répartition géographique locale ((ProPAD, 2020). La richesse de son hydrographie ouvre la Province à de larges plaines alluviales. Ces eaux de surface de nombreux fleuves (Chari, Bahr Sara, Bahr Kôh, Ouham, Salamat et d'affluents plus modestes) et du Lac Iro fournissent autant de potentiel de surfaces irrigables donc hautement productives (Figure 3). Trois types de sols se distinguent dans la Province du Moyen Chari : Les sols à sesquioxydes dans les zones forestières ; les sols ferrallitiques qui portent une savane boisée et les sols ferrugineux tropicaux à tendance hydromorphe qui portent une savane arbustive. La végétation est de type de savane arborée forestière soudano-guinéenne. Elle est caractérisée par la prépondérance des espèces suivantes : *Burkea africana*, *Prosopis africana*, *Parkia biglobosa*, *Pterocarpus lucens*, *Swartzia madagascariensis*, *Isoberlinia doka*, *Daniellia oliveri*, *Monotes kerstingii*, *Cassia sieberiana*, *Parinari curatellifolia*, *Butyrospermum parkii*, *Lophira lanceolata*, etc. La plupart d'entre elles remontent difficilement au-delà de l'isohyète 1 000-1 100 mm. Elles sont remplacées progressivement par des Combrétacées (*Combretum* - *Terminalia* - *Anogeissus*) et une Anacardiacee (*Sclerocarya birrea*). Le Parc National de Manda, situé dans la Province constitue l'un des derniers refuges de la faune et de la flore sauvage au Moyen-Chari. La faune sauvage continue de se remettre lentement d'une période marquée par un braconnage extrême durant la guerre civile tchadienne de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Ce relèvement est menacé par des perturbations notamment les activités de braconnage et de pâturage sauvage. Evaluée à 598 284 habitants en 2009 lors du RGPH2, la population de la Province était estimée à 847 520 habitants en 2018 soit 5 % de la population tchadienne et une densité de 20 hab/km<sup>2</sup> (Profil humanitaire de la Province du Moyen-Chari de OCHA de décembre 2018). Les groupes ethnico-linguistiques principaux sont les Sara madjingaye. On trouve aussi les Daï, les Sara-Kaba, les Tounia, les Ngama, les Niellim, les Boua, les Goula etc. (Guibert B. et Kakiang L., 2011). Hormis l'habitat en zone urbaine (avec des constructions souvent en matériaux durables), il existe deux types d'habitats traditionnels, adaptés aux modes de vie des populations : l'habitat sédentaire des populations et l'habitat nomade des peuples transhumants. Les premiers sont

constitués de cases de terre, disposées en villages, dont les formes et les arrangements varient en fonction des ethnies. Les seconds sont des habitats précaires, vite démontables et transportables : les tentes, regroupées en “ferriks” (campements). Ici chaque femme possède sa propre cellule d'habitation, comportant une chambre, une cuisine et des greniers. Les portes des cases sont basses et les toits sont en paille. Chaque cellule est entourée de seccos ou sékos (claires de paille), et l'entrée de la concession est disposée en chicane. Les différents domaines féminins s'organisent autour de la case masculine. Le diagnostic mis en exergue dans le SDA 2006-2015 du Tchad montre que l'agriculture dans le Moyen Chari est diversifiée. Les modes de culture offrent de nombreuses variations autour d'une trame sorgho, mil, coton, arachide complétée par niébé, sésame. Mais les problèmes de fertilité organique des sols de terroirs anciens sont importants avec de larges infestations de *Striga hermontica* sur le sorgho et le mil. On constate aussi une dynamique d'extension de la mise en culture des sols hydromorphes dans les plaines inondables et de leurs marges (riziculture, maraîchage et tubercules –patates, igname et manioc-). L'Etat des lieux sur l'élevage au Tchad (FAO, 2012) montre que les agriculteurs possèdent du bétail lié, en partie, aux besoins imposés de la culture attelée. L'élevage est également perçu comme une épargne, notamment avec les bovins. Certains commerçants et autres urbains possèdent des troupeaux menés par des bouviers. En outre, on souligne que des effectifs, jugés conséquents, sont possédés par les transhumants. Les éleveurs descendent du Guéra, du Chari Baguirmi et du Salamat à la fin de saisons de pluies et rejoignent leurs terroirs d'origine en juin. Il s'agit essentiellement des Arabes Missirié, des Peuls et des Bororos. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont un des problèmes importants de la zone. Ils peuvent être très violents et entraîner mort d'homme.

## **V. ETAT DES LIEUX DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT AU TCHAD**

Enclavé au cœur de l'Afrique centrale, le Tchad est une réelle vitrine de toutes les richesses du continent africain. Cinquième plus grand pays d'Afrique, il reste très peu visité. Et pourtant, voyager au Tchad, c'est se plonger dans l'histoire, jusqu'au premier temps de l'humanité. Désert, plaines, savanes, arts rupestres, rochers légendaires, Parcs nationaux, mosaïque de cultures ethniques, des sites, des paysages, etc. Le Tchad dispose donc des ressources touristiques exceptionnelles, que, si elles sont valorisées, pourraient rapporter des devises importantes au pays. Le tourisme, ce secteur est-il oublié ou négligé par l'Etat tchadien ? Quelles sont les potentialités touristiques du pays ?

La richesse touristique du Tchad est contenue dans ses sites naturels, désertiques et sauvages, mémoire de l'humanité qui, pour des raisons politiques et géostratégiques, sont encore absents des brochures des tour-opérateurs internationaux. Les sites touristiques potentiels existent en nombre et le défi du Ministère en charge de Tourisme réside dans leur aménagement qualitatif, dans le respect des critères de l'écotourisme et du tourisme responsable, préservant leur singularité et incluant les populations autochtones dans leur ouverture. Le développement des ressources humaines est également un point crucial à prendre en compte pour que le tourisme

puisse être perçu par la population comme une véritable activité structurée, structurante, créatrice d'emplois et de revenus (EDIC II, 2013).

Le tourisme n'occupe donc pas une place prépondérante : les ressources touristiques restent peu structurées, l'offre est très restreinte, tant en capacités d'hébergements qu'en termes de services offerts. L'objectif national est de structurer ce secteur récent et peu diversifié, et de positionner le pays sur le créneau des destinations d'écotourisme, à savoir un tourisme maîtrisé, respectueux des hommes et de la nature, celle-ci étant vierge dans l'ensemble du pays.

Cependant, le secteur est encore balbutiant dans ses infrastructures et reste encore imprégné du tourisme « de chasse ». Le potentiel de développement touristique du pays n'est pas très important en taille, dans le sens où, dépourvu de côte, le pays n'a pas vocation à devenir une destination de tourisme de masse. En outre, la concurrence internationale est rude et les destinations subsahariennes ne sont pas épargnées ; le pays doit communiquer et se promouvoir auprès des marchés existants et émergents grâce aux nouvelles technologies avec des moyens adéquats.

La prise en compte des attentes des différents acteurs nécessite une vision globale de la part du Ministère en charge de tourisme, notamment au regard de la formation initiale et continue et de l'appui à la création d'activités. Aussi, dans sa Déclaration de politique du tourisme de 1998, le Gouvernement a opté pour l'écotourisme, un tourisme basé sur la valorisation et la conservation du patrimoine naturel et culturel en vue d'un développement durable et du bien-être de la population locale.

Aussi, conscient de tous ces problèmes, l'Etat tchadien dans sa stratégie énoncée dans le Plan National de Développement (PND), axe 3 : une économie diversifiée et compétitive et de la vision 2020-2030), doit prioritairement mettre en place des mécanismes de promotion du secteur privé en général et celui de l'artisanat en particulier. Ainsi, ces mécanismes auront pour missions principales de faciliter aux entreprises particulièrement artisanales un accompagnement technique, l'accès au financement et surtout favoriser et privilégier leur accès à la commande publique. Donc il est nécessaire d'améliorer la performance des petites et moyennes Entreprises et d'accroître leur compétitivité afin de tirer vers le haut la croissance économique, le nombre d'emplois, de réduire la pauvreté et d'atteindre des objectifs socioéconomiques.

De ce fait, pour renforcer davantage le développement du secteur privé en général et celui de l'artisanat en particulier, l'étude est importante dans l'espoir de bâtir une économie forte portée par le secteur privé dans les zones d'intervention du projet.

## **VI. POLITIQUE NATIONALE EN MATIERE DE TOURISME ET DE L'ARTISANAT**

Les secteurs de tourisme et de l'artisanat au Tchad sont encadrés par un certain nombre de dispositifs de politique publique, de cadre institutionnel, des textes législatifs et réglementaires :

Le **Plan National de Développement** (PND) : dans le PND en son axe 3 “une économie diversifiée et compétitive” et de la vision 2020-2030, l’Etat tchadien entend mettre en place des mécanismes de promotion du secteur privé en général et celui de l’artisanat en particulier. A cet effet, il est prévu dans ce document d’élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de développement du tourisme ; renforcer les capacités des infrastructures hôtelières du Tchad ; élaborer et mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Développement de l’Artisanat (SNDA) ; renforcer les capacités institutionnelles, matérielles et techniques des agents du sous-secteur artisanat et créer un environnement favorable aux affaires dans le secteur de l’artisanat.

La **Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé au Tchad (SNTDSPT)** : la vision est « un secteur privé qui valorise toutes les potentialités économiques du pays, animé par les hommes et les femmes de tous âges, accompagné efficacement par les pouvoirs publics, vecteur d’un développement inclusif de toutes régions du pays, et qui fait la fierté de l’ensemble des populations tchadiennes ». En son objectif stratégique 3 « Diversifier l’économie tchadienne », il est question à l’axe stratégique 3.6 de “promouvoir les clusters (grappes) pour les produits de l’artisanat” et à l’axe stratégique 3.8 de “Développer le tourisme et des industries connexes”.

L’**Office National de Promotion du Tourisme, de l’Artisanat et des Arts (ONPTA)** créé par Ordonnance N°02/PR/2016. Les missions de l’ONPTA définies à l’article 3 de ladite ordonnance sont : (i) promouvoir la destination Tchad sur le plan international ; (ii) identifier et répertorier les sites touristiques ; (iii) assurer la promotion des activités touristiques et artisanales à travers l’organisation et/ou la participation aux foires et expositions ; (iv) détenir la banque des données du secteur du tourisme et de l’artisanat ; (v) proposer et engager toute action de recherche, de reconstitution, de réhabilitation et de protection du patrimoine artisanal ; (vi) mobiliser les ressources financières nécessaires en vue de soutenir la politique culturelle du Gouvernement ; (vii) soutenir le financement des actions entreprises par les acteurs publics et privés du monde de la culture et des arts, tant au niveau national que local et visant la promotion et le développement des activités culturelles et artistiques.

L’**Agence Nationale de Développement de l’Artisanat (ANDA)** créée par la loi N°013/PR/2012 du 05 juin 2012. L’article 3 de ladite loi définit les missions qui sont entre autres de développer, de promouvoir et de professionnaliser les activités artisanales au Tchad. L’ANDA est chargée de : (i) donner des orientations et apporter de l’assistance technique et financière aux artisans dans la conception, la formulation, la réalisation et la gestion des projets individuels ou collectifs ; (ii) sensibiliser, informer et former les acteurs sur les opportunités qui s’offrent au secteur ; (iii) aider les entreprises artisanales à favoriser la production de qualité afin de les rendre compétitives sur le marché national, régional et international ; (iv) servir d’interface auprès du pouvoir public et des partenaires en développement ; (v) encourager les artisans dans la recherche de financement et de débouchés ; (vi) constituer une banque de données sur les activités artisanales ; (vii) réaliser des études sur les créneaux porteurs de l’artisanat ainsi que sur sa contribution à l’économie nationale.

La **Chambre de Commerce de l’Industrie, de l’Artisanat, des Mines et de l’Agriculture (CCIAMA)** instituée par la loi N°26/PR/94 dont l’une de ses attributions est de suggérer les moyens d’accroître la prospérité des différentes formes d’activités économiques et notamment du commerce, de l’industrie, de l’agriculture, de l’élevage, de l’artisanat et des mines. Elle vise

l'amélioration et la diversification du secteur artisanal tout en lui offrant toute la visibilité et la valorisation nécessaire. Le but étant de disposer au Tchad d'artisans variés et compétents.

La loi N°019/PR/02 portant réglementation des établissements de tourisme du 9 décembre 2002. Cette loi détermine les conditions de construction, de transformation et d'exploitation des établissements de tourisme (hébergement, restauration et agences de voyages).

La loi N°006/PR/2008 du 3 janvier 2008 instituant la **Charte des investissements de la République du Tchad**. La charte traduit l'engagement de l'Etat dans une stratégie destinée à améliorer l'environnement institutionnel et fiscal du secteur privé dans le but de favoriser le développement, la croissance et la diversification de l'économie sur la base d'une meilleure définition du rôle de l'Etat. Particulièrement, l'adoption des politiques économiques visant à promouvoir le développement des petites et moyennes industries, des industries rurales et artisanales étroitement liées à la production nationale et les activités d'exploitation touristique et hôtelière.

Le décret N°338/PR/PM/MDT/98 du 07 octobre 1998 portant adoption de la déclaration de politique générale de développement du tourisme au Tchad. La finalité de ce document est de créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'épanouissement, à la promotion et à l'amélioration de la qualité du tourisme au Tchad pour un meilleur développement économique, social et culturel. Ses objectifs généraux sont : développer les centres d'intérêts touristiques ; protéger l'environnement et le patrimoine socio-culturel ; promouvoir les produits touristiques ; impliquer la population et le secteur privé dans l'accueil des touristes ; et intéresser les partenaires en développement à la valorisation et à la promotion du tourisme.

## **VII. PRINCIPAUX DEFIS LIES AU TOURISME ET A L'ARTISANAT**

Le tourisme et les métiers de l'artisanat sont des secteurs négligés jusqu'à maintenant (EDIC II, 2013) à cause de :

- L'absence d'une législation encadrant le tourisme même s'il existe la Loi N°019/PR/02 portant réglementation des établissements de tourisme du 9 décembre 2002 ;
- L'absence d'un document de référence en matière de développement du tourisme à l'instar du Schéma Directeur d'Aménagement et Développement du Tourisme ;
- L'exploitation insuffisante des capacités installées en matière touristique ;
- La faible diversification des produits touristiques dans les sites de l'étude ;
- L'inexistence pour l'instant de cadre législatif des investissements touristiques au Tchad. Le seul document de référence de l'Administration Nationale du Tourisme pour promouvoir les investissements touristiques est la Charte des Investissements au Tchad, qui ne répond pas totalement aux spécificités du secteur touristique.
- La « culture touristique » n'est pas partout acquise et le tourisme qui est un déplacement reste bien loin de la représentation que les populations locales se font du voyage.
- Par ailleurs, au début de la mise en œuvre du tourisme, l'administration des aires protégées n'a pas daigné intégrer les populations locales dans les circuits touristiques. Le produit

proposé aux touristes est jusqu'ici orienté à 100% spécifiquement vers la vision de la faune. Pourtant, les aires protégées et les zones périphériques possèdent un potentiel culturel et archéologique. Les populations ne furent pas pendant longtemps exposées « aux regards des touristes » ou mises en leur contact donc leur parler des activités touristiques semblent peu connues.

Quant à l'artisanat, au Tchad, il demeure l'un des secteurs les plus importants de l'économie, malgré la situation précaire dans laquelle il se trouve. L'artisanat tchadien est bien présent, mais encore très mal connu et mal délimité. L'artisanat a un caractère résolument transversal touchant le développement de plusieurs secteurs d'activités économiques et sociales. La première difficulté qui se pose consiste à le délimiter compte tenu de la diversité des métiers qu'on y retrouve. Au Tchad, on distingue trois sous-secteurs d'artisanat (Tableau 2) :

- L'artisanat d'art qui rassemble tous les métiers à caractère purement artistique et créatif ;
- L'artisanat de production consiste à confectionner des objets plus utilitaires, donc est susceptible de se transformer en mini-unités de production de biens ;
- L'artisanat de service regorge de métiers de prestation de services.

Aussi, les moyens financiers très limités des artisans et leur difficulté d'accès à des financements symbolisent la situation critique de l'artisanat, poussant une grande partie d'entre eux à exercer dans l'informel donc il est difficile de cerner en peu de temps les activités artisanales.

**Tableau 2:** Catégorisation des métiers de l'artisanat au Tchad

<b>Métiers dans l'artisanat d'art (19)</b>	<b>Métiers dans l'artisanat de production (56)</b>	<b>Métiers dans l'artisanat de service (49)</b>
Bijouterie, argenterie	Boulangerie/pâtisserie	Blanchisserie
Peinture d'art	Brasserie locale/Fabrique de boissons	Boucherie
Teinturerie	Menuiserie/ébénisterie	Charcuterie
Dorure	Menuiserie métallique	Coiffure/esthétique
Tricotage	Forge/forgeron	Tressage/tissage
Taxidermie	Maçonnerie	Electricité engin à moteur
Poterie/céramique	Briqueterie	Electricité bâtiment
Orfèvrerie	Fabrique de cantine	Mécanique
Tisserand/filature	Fonderie de marmite	Meunerie
Broderie	Cordonnerie	Peinture bâtiment
Sérigraphie	Fabrique de secko	Plastification
Fabrique de colliers	Vannerie	Plomberie
Joaillerie	Fabrique d'autocuiseur solaire	Tissage textile
Maroquinerie	Scierie	Manucure/pédicure
Sculpture	Restaurant	Orthopédie
Pyrogravure	Tuilerie	Vitrierie
Fonderie	Cordier	Réparation de froid/frigoriste
Fabrique de jeux et jouets	Couture	Réparation des cycles, de motocyclette
Dinanderie	Fabrique de beignet	Médecine traditionnelle
	Matelasserie	Electrotechnique
	Tannerie	Montage/installation énergies nouvelles et renouvelables
	Charbonnerie	Extraction de natron
	Tressage de nattes	Extraction et traitement d'algues
	Charpenterie/coffreux	Ferronnerie
	Calligraphie/peintre en lettre	Réparation des machines à coudre
	Confiserie/bonbons artisanaux	Nettoyage de locaux
	Fabrique de confiture	Réparation de radio, TV
	Bonneterie	Réparation de ventilateur et climatiseur
	Fumage et séchage viande/poisson	Réparation de lunettes
	Fabrique d'instruments de musique	Fabrique de clés et serrures
	Fabrique de matériaux de construction et canalisation	Carrelage
	Chaudronnerie	Mécanographie

	Tissage	Imprimerie
	Ferrailerie/Ferrailleur	Restauration
	Traitement de calebasse/décoration de calebasse	Clandoman/Taxi moto
	Fabrique de pirogue	Taximan
	Savonnerie	Pousse-pousseur
	Armurerie	Porteur d'eau
	Fabrique de ruche	Puisage
	Parfumerie	Reliure
	Huilerie	Vulcanisation
	Tapiserie/Tissage de tapis	Cirage
	Ferblanterie	Tailleur
	Fabrique d'arcs	Bobinage/dépouillage
	Biscuiterie	Réparation d'horlogerie
	Fromagerie et dérivés de lait	Jardinage
	Coupe de bois/bucheron	Tournage
	Fabrique de clôture	Tôlerie/carrosserie
	Chapellerie	Photographie
	Fleuriste	
	Transformation des produits alimentaires locaux	
	Fabrique de chaux	
	Exploitation artisanale de carrière	
	Fabrique d'outils et machines agricoles	

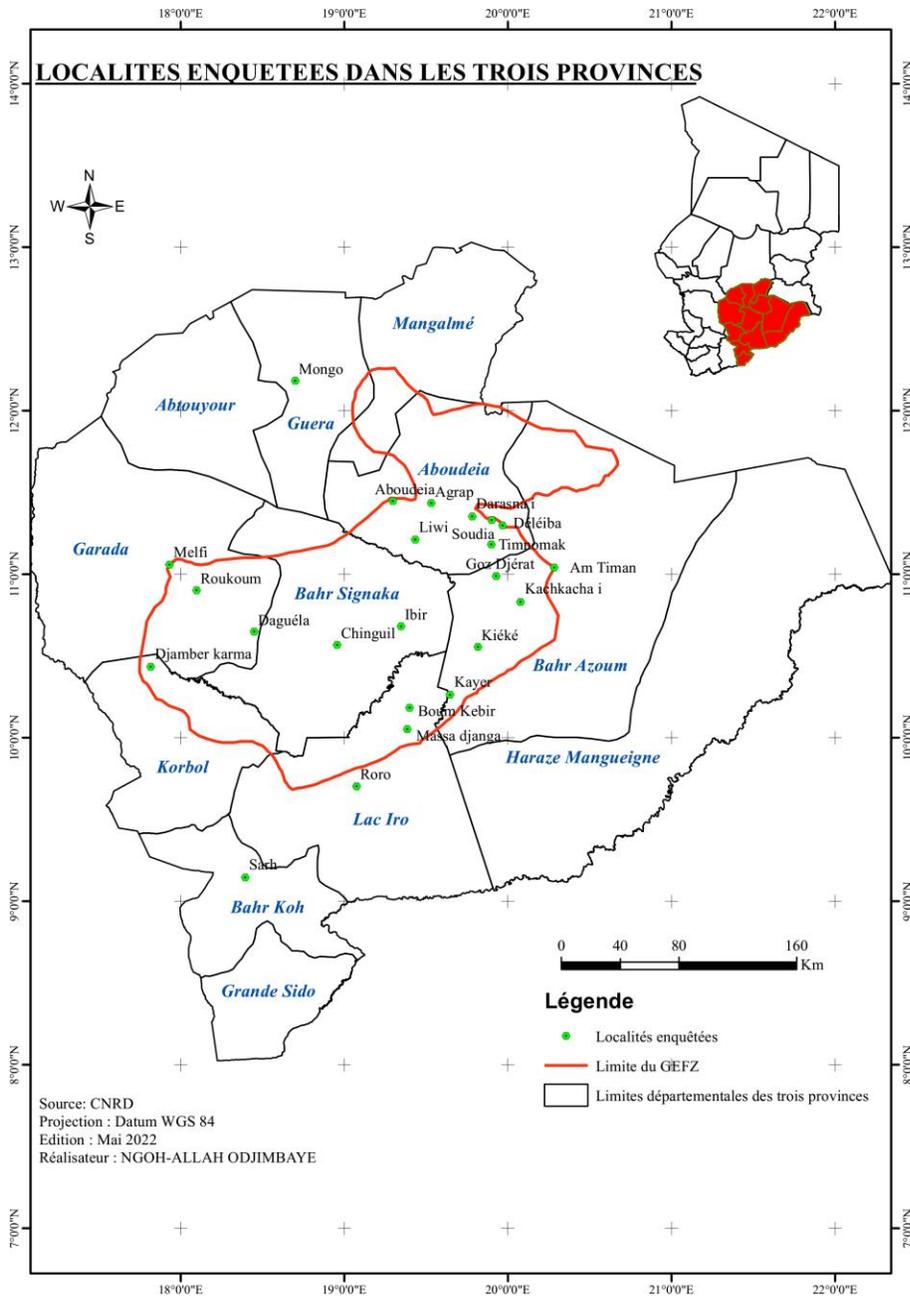
Source : Direction Générale de l'Artisanat

## VIII. RESULTATS DE L'ETUDE

### VIII.1-LOCALITES ET PROFIL CONCERNES PAR L'ENQUETE

#### VIII.1.1- Localités touchées par l'enquête

La collecte des données de terrain a concerné 24 localités dont trois Chefs-lieux des provinces du GEFZ, 21 villages à l'intérieur et à la périphérie du GEFZ (Figure 2).



**Figure 4 :** Localités enquêtées lors de la mission de terrain

### **VIII.1.2- Profil des enquêtés**

Les personnes enquêtées lors de la collecte de données sont constituées de 23 personnes ressources qui ont répondu à la fois pour les deux thématiques de l'étude mais aussi les 187 pratiquants des activités touristiques et artisanales qui sont interviewés séparément.

Les personnes ressources enquêtées sont constituées de :

- Autorités administratives et traditionnelles (Secrétaire Général Départemental, Maires, Sous-préfet, Représentants des chefs de canton, Chefs des villages) ;
- Responsables des Services déconcentrés en charge de l'environnement (Délégué provincial de l'environnement, Chefs de secteurs Environnement et Faune) ;
- Responsables des Services déconcentrés en charge de tourisme et de l'artisanat (Président provincial de la CCIAMA, Délégués Provinciaux de tourisme et de l'artisanat, Chef d'agence de tourisme) ;
- Coordonnateur de développement communautaire de l'APN à Zakouma ;
- Responsables des ONG de développement local (Coordonnateur Régional de FIKIRNA, Coordonnateur Régional de ACORD, Superviseur MOUSTAGBAL, Assistant Chef de projet ADC, Secrétaire Général de AJRPS)
- Responsables des Services déconcentrés en charge d'élevage (Assistant Technique Provincial de PASTOR, Chargés de Suivi-Evaluation de l'Elevage, Chefs secteur Elevage)
- Responsables des Services déconcentrés en charge de l'agriculture (Délégué provincial de l'Agriculture, Chefs de Secteur et Sous-secteur ANADER, Ingénieur Agronome de GIZ) ;
- Délégué provincial en charge de l'Economie et de la Planification du Développement ;
- Agence de voyage (Secrétaire de Guéra touristique) ;
- Chef d'Agence BUTDRA pour le Ministère en charge de la Culture ;
- Représentant de la CELIAF.

### **VIII.2. COMPOSANTE ECOTOURISME**

L'écotourisme est un voyage effectué en pleine nature dans le but délibéré de comprendre l'histoire naturelle et culturelle de l'environnement, en prenant soin de ne pas altérer l'intégrité de l'écosystème mais de créer des opportunités économiques qui rendront la préservation des ressources naturelles rentables financièrement pour les habitants de la région.

L'écotourisme est une forme de tourisme durable. Cependant, à la différence de ce dernier, il ne se contente pas d'une approche écologique passive (économie d'énergie, utilisation d'énergies renouvelables, traitement des rejets, etc.), mais implique également une participation active des populations locales et des touristes à des actions de sauvegarde et/ou d'éducation à la sauvegarde de la biodiversité (reforestation, protection de la faune et de la flore, réintroduction d'espèces menacées, etc.). L'écotourisme pris sur un angle écologique et économique se veut un instrument de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

### VIII.2.1- DESCRIPTION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES

Une potentialité touristique est un « espace composé de sites et de lieux touristiques variés plus ou moins interdépendants les uns des autres du fait d'une certaine proximité, et parfois avec un lieu plus fédérateur. La potentialité touristique d'un lieu est conditionnée par l'existence des ressources naturelles et anthropiques qui attirent les visiteurs, par l'existence des infrastructures d'accès qui rendent accessibles les ressources attractives et des infrastructures d'accueil, d'hébergement et de restauration sans lesquelles le phénomène touristique, dans le sens propre du terme de tourisme et non pas de visite, ne peut pas exister.

Pour le GEFZ, les sites à potentialité touristique se résument aux chaînes de montagne avec des paysages et une biodiversité variée, aux grottes dans les montagnes, installations et infrastructures touristiques (campements, musées, marchés, hôtels, etc.), aux sources d'eau et cours d'eau poissonneux, aux pratiques culturelles traditionnelles (sites d'initiation, course hippique, rites et danses traditionnelles) et aux Aires protégées existants. Le tableau 3 présente le nombre des personnes enquêtées par activité touristique par localité et le tableau 4 décrit les sites à potentialité touristique des localités enquêtées.

**Tableau 3 :** Nombre des personnes enquêtées par type d'activité touristique et par localité

Activités touristiques	Aboudeia	Amtiman	Boumkébi	Massadja	Mongo	Melfi	Daguela	Darasna	Gozdjarat	Ibir	Kayer	Kieké	Liwi	Roukoum	Roro	Tinnoma	Total
Accueil et hébergement												1					1
Danse traditionnelle (Tôh, Kolé-lé, Porosile)			1	1			1								3		6
Guide touristique	6					3		1	1	6	1	5	7		1	3	34
Surveillance et protection (Ecogardes)		1							1			2					4
Aménagements des sites touristiques (Berge)			1						1					1		2	5
Animation	6							1					1				8
Construction des infrastructures et équipements touristiques (Case, Hangar, Meule en pierres)		4	1	1						3		1			1		11
Prestation de service (Interprète, transport par les agences)					1	1											2
Fabrication et vente des objets artisanaux (pot, sacs en cuir, filet, natte)									1					2			3
Lutte traditionnelle				2					1						2		5
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>79</b>

**Tableau 4 : Sites à potentialité touristique identifiés lors de la mission de collecte**

<b>Localités enquêtées</b>	<b>Potentialités touristiques</b>	<b>Description</b>
<b>Aboudéïa</b>	Djenda	Localité dotée des infrastructures d'accueil et d'hébergement des touristes située à environ 20 kilomètres à l'ouest d'Aboudéïa. Il y a également une source d'eau souterraine permanente et très fraîche.
	Tare	Un cours d'eau où se pratique la pêche au sud de la Sous-préfecture d'Aboudeïa
	Danse traditionnelle	Une chorégraphie essentiellement rurale
	Tamadaye	Une source d'eau permanente au sud-est d'Aboudéïa consommée par la population
	Montagne au calcaire (chaux)	Une grotte située à environ 5 km d'Aboudéïa au village Adjigourou où se récolte de calcaire de différentes couleurs pour peindre les maisons et les jarres.
	Djinenambarid	Vers la montagne Oudoug, une grotte fraîche pouvant accueillir une centaine de personnes et où se reposent les habitants en période de carême, et servant aussi de refuge en cas de guerre.
<b>Am-timan</b>	Bahr Salamat	Aussi appelé Bahr Azoum, cours d'eau qui traverse la Province du Salamat du nord-est au sud-ouest.
	Parc National de Zakouma	Aire protégée aux potentialités biologiques, écologiques et des ressources naturelles abondantes en plus de la présence de deux campements pour l'accueil et l'hébergement des touristes lors de leurs séjours : Camp Tinga à l'intérieur du PNZ et Camp Dari à l'entrée su PNZ par Darasna. Le PNZ est à cheval entre le les Provinces du Guéra et du Salamat et couvre une superficie de 300 000 hectares.
	Réserve de Faune Bahr Salamat	Aire protégée où les potentialités biologiques, écologiques et les ressources naturelles abondantes. Elle couvre une superficie de 2 095 000 hectares et entoure le PNZ.
<b>Boum-Kébir</b>	Lac Iro	La superficie du Lac Iro varie de 100 km <sup>2</sup> en basses eaux jusqu'à 400 km <sup>2</sup> en hautes eaux. Tandis que ses environs abritent des forêts denses arbustives et des plaines d'inondation alimentées par le Chari et le Bahr Salamat. Enjeu de gestion durable des ressources halieutiques et de la zone humide d'importance.
	Mares	Les potentialités écologiques et les ressources pouvant servir de lien traditionnel.
	Danse traditionnelle	Chorégraphie essentiellement rurale.
	Marché ou place publique	Lieu d'exposition des objets d'art pendant la saison touristique.
<b>Daguëla</b>	Droum	Un cours d'eau aux gros poissons.

	Rorol	Une grotte dans la montagne servant de refuge aux habitants en cas de guerre.
	Djabarbar	Un trou sur la montagne réservant d'eau au nord de Roragnal.
	Djordjori	Un trou réservant de l'eau dans la montagne.
	Dlinga	Une danse circulaire traditionnelle aimée par les villageois
	Wanga	Une pratique ancestrale (Margaye).
	Kerwé	Une grotte sur la montagne.
<b>Darasna</b>	Malise Djogon	Une mare très poissonneuse où beaucoup des pêcheurs Boudoumas fréquentent. Il y a la possibilité de pratiquer la pisciculture.
	Basale	Une mare située à une dizaine de kilomètres de Darasna plus poissonneuse, permanente où se pratique la pêche collective.
	Madack	Une mare située à 25 km où se pratique la pêche des poissons, très fréquenté par la faune sauvage et les éleveurs nomades.
<b>Goz Djarat</b>	Tourda Djoanat	Un étang d'eau poissonneux où se pratique la pêche. Étang d'eau très attrayant pour le repos.
	Tirdai ai Hadidje	Une mare temporaire où se pratique la pêche à certaines périodes de l'année.
	Lutte traditionnelle	Combat traditionnel dont le vainqueur est rémunéré.
<b>Ibir</b>	Montagne d'Ibir	Une montagne dotée d'un puits d'eau naturel visité par les touristes.
	Trou de fer	Une carrière de ferrailles sur la route menant au village Goumé.
<b>Kayer</b>	Bahr	Le croisement de Bahr Zakouma et de Bahr Azoum cheminant au Lac Iro. Là, il y a un marché hebdomadaire chaque lundi « tud'ou » où se vendent des objets d'art. Tisserands de nattes et forgerons en nombre important.
	Bir mil	Bras de Barh Azoum où passe une route incontournable et aussi de temps en temps les animaux sauvages viennent s'abreuver.
	Addahal	Une zone marécageuse contournée par les arbres. Cours d'eau où l'on fait la pêche en certaines périodes à la décrue du Barh Azoum.
<b>Kieké</b>	Ambelabité	La mare des silures. Un cours d'eau dans lequel on pêche des silures.
	Ambrede	Espace vide où les animaux sauvages s'attroupent tôt le matin et dans la soirée
	Ambodjane	Un lieu où on trouve les familles de mouches Tsé tsé.
	Bahr-Nil	Bras de Bahr Azoum où passe une route incontournable et aussi de temps en temps les animaux sauvages viennent s'abreuver entre les localités Biéré et Tcholé.

	Biéré	Veut dire qu'il y a des puits partout. Petit village situé à côté du Parc très fréquenté par la faune. C'est un endroit très fréquenté par les étrangers Nigériens et Boudouma du Niger en raison de sa richesse en poissons.
	Kieké	Village situé presque à l'intérieur du PNZ très fréquenté par la faune à la recherche de l'eau.
	Wadarigue	Camp nomade, point d'eau très fréquenté par la faune
	Amkrekou	Point d'eau.
<b>Liwi</b>	Champ de bambou	Un grand espace occupé par le bambou sauvage tout autour de Liwi.
	Amdjamé	Une grotte dans la montagne servant de refuge aux habitants en cas de guerre. Présence d'une mosquée à l'intérieur où il fait frais.
	Nagatal-Meram	Espace aménagé où les habitants de Liwi se retrouvent pour les festivités et les danses traditionnelles (ballet traditionnel).
	Mont-Dera (Mont d'hyène)	Une montagne non loin de Liwi, fief des hyènes (pleine d'hyènes).
	Mont Mougour	Une montagne non loin de Liwi, une zone humide à toutes les saisons.
<b>Massadjanga</b>	Dans le village	Organisation des danses traditionnelles regroupant tous les villageois Pratique des activités artisanales, interactions avec les ressources du Lac-Iro
<b>Melfi</b>	Alaou	Un site culturel
	Toutba	Un site culturel
	Crodi	Un trou conservant de l'eau sur la montagne
	Balilé	Un village situé sur la montagne et mais qui dispose suffisamment d'eau souterraine.
	Kidelé	Un village aux paysages variés et disposant d'une grande montagne.
	Samki	Une montagne
	Domaine de chasse de Melfi-Roukoum	Aire protégée avec une biodiversité et de paysages variés. Le domaine de chasse de Roukoum qui couvre une superficie de 4 260 km <sup>2</sup> .
	Guerfen	Un lieu où se trouve une grande mare artificielle servant pour la pêche.
	Léleou	Une zone de pêche.
	Réserve de Faune de Siniaka Minia.	Aire protégée avec une biodiversité et de paysages variés. Elle couvre une superficie de 465 000 hectares.
<b>Roro</b>	Lac Iro	Une zone humide à importance écologique, une biodiversité et une zone RAMSAR
	Danse traditionnelle	Une chorégraphie essentiellement rurale.
	Marché	Lieu public d'exposition et de vente des objets d'artisans.
<b>Roukoum</b>	Goucouri	Une grotte à l'intérieur d'une montagne.

	Mane dogo	Une montagne servant de ski (jeu d'enfant).
	Gnallo	Un site culturel.
	Guiridja (Margaye)	Un site culturel.
	Badi	Un espace plat très attrayant qui se trouve sur la montagne.
	Bognon	Un tissu traditionnel tissé par les ancêtres.
	Gobie	C'est le carcour (huitre)
	Tofaye (Goudou)	Une grotte dans la montagne servant de refuge aux habitants en cas de guerre.
<b>Mongo</b>	Aboutelfane	Réserve de faune d'Aboutelfane et chaîne de montagne avec une biodiversité et de paysages variés.
	Reine du Guéra	Chaîne de montagne à l'Est de la ville de Mongo.
	Course hippique périodique	Course des chevaux en décembre de chaque année.
	Mont Guéra	Chaîne de montagne abritant des habitations touristiques, un puits et quelques lieux rituels dont <i>Kodor</i> , <i>Manding</i> , <i>Gassing</i> , <i>Boudikilet</i> (pierre percée)
	Marché	Lieu public d'exposition des objets d'arts pendant la saison touristique
<b>Sarh</b>	Musée	Lieu public d'exposition des objets d'arts

Les potentialités touristiques prioritaires par province retenues lors de l'atelier de validation sont :

**Pour le Guéra :** Domaine de chasse de Roukoum, Balilé et Dlinga (Danse circulaire collective traditionnelle) ;

**Pour le Salamat :** Djenda, Plaine et mare d'Andouma et Addahal.

### VIII.2.2- CONTRIBUTION REELLE DU TOURISME DANS L'ECONOMIE PAR SITE

Les activités touristiques menées dans les différentes localités enquêtées influent nettement sur l'économie locale. L'enquête a relevé trois types de contribution à travers les revenus annuels moyens estimés par les pratiquants d'activités touristiques, la mise à disposition des revenus pour les œuvres socioéconomiques et éducatives, le paiement des taxes et les assistances sociales généralement mentionnée par les interviewées mais non estimées et les retombées des activités touristiques qui sont l'offre d'emploi local, les échanges économiques, la conservation, etc. Le tableau 5 fait état des formes de contribution du tourisme dans l'économie.

**Tableau 5 : Formes de contribution du tourisme dans l'économie locale**

<b>Localités</b>	<b>Contribution matérielle</b>	<b>Revenus financiers moyens annuels par personne (F.CFA)</b>	<b>Autres formes de contribution</b>
Aboudéïa	Paiement de taxes et redevances	225 000	Offre local d'emploi
Daguéla	Cotisation d'organisation de la danse traditionnelle	170 000	RAS
Ibir	-	60 835	Prise en charge de la famille
Amtiman	Construction des infrastructures socio-éducatives (Hébergement, école)	60 000	Conservation de la nature Développement de la localité par les retombées économiques (Achat, vente, taxes et impôts)
Darasna	RAS	250 000	Prise en charge de la famille
Goz Djarat	Construction des infrastructures socio-éducatives (salle de classe, centre de santé)	261 000	Amélioration du niveau de vie de la population
Kieké	RAS	717 500	RAS
Timnomak	RAS	RAS	Prise en charge de la famille
Melfi	Construction des infrastructures socio-éducatives (salle de classe, centre de santé)	40 000	Amélioration du niveau de vie de la population Développement de la localité par les retombées économiques (Achat, vente, taxes et impôts)
Roukoum	RAS	30 000	Contribue à la cotisation de la localité
Boum-Kébir	RAS	250 000	Contribue à la cotisation de la localité
Massadjanga	RAS	250 000	Contribue à la cotisation de la localité
Roro	Paiement des taxes et redevances aux autorités locales	540 000	Développement de la localité par les retombées économiques (Achat, vente, taxes et impôts)

RAS : Rien à signaler

**Source :** Enquête de terrain, 2022.

### **VIII.2.3- ATOUTS ET APPUI LIES AU DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME DANS LE GEFZ**

#### **VIII.2.3.1- Atouts liés au tourisme**

En plus de l'agriculture et l'élevage, le GEFZ dispose des atouts touristiques exceptionnels notamment :

- Les valeurs traditionnelles (chorégraphie, sites culturels, objets d'art variés, etc.) ;
- L'existence d'une diversité de compétences dans le domaine de tourisme (Guides locaux formés et francophones, parlant la langue locale et permettant ainsi de communiquer avec la population) ;
- L'existence des écoles de formation universitaire dans le domaine du tourisme ;
- L'existence des paysages variés (zones humides, chaînes de montagnes aux formes diverses, savanes et plaines) ;
- Les sources d'eau permanente coulant des montagnes ;
- Les grottes servant de refuge en cas de guerre ;
- L'existence d'une biodiversité faunique et floristique très riche surtout dans les Aires protégées et à leurs périphériques ;
- Les infrastructures d'accueil et d'hébergement : Hôtels en construction, hôtels privés disponibles, campements touristiques existants et en cours de réalisation.

#### **VIII.2.3.2- Appuis liés au tourisme dans le GEFZ**

Dans le GEFZ, les appuis relevés lors des entretiens se limitent à :

- ✓ L'existence des programmes qui viennent en appui au développement de l'écotourisme : APN, APEF, UICN ;
- ✓ L'existence des agences de tourisme (Association Guéra Touristique, Société de SAFARI à Roukoum) ;
- ✓ La création et l'existence des délégations provinciales en charge du tourisme, du musée, des marchés d'exposition des objets d'art ;
- ✓ La prise de conscience des autorités et leurs appuis de plus en plus grandissants.

### **VIII.2.4- CONTRAINTES LIEES AU DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE GEFZ**

Le GEFZ est en proie à une multitude de contraintes qui limitent le tourisme :

- ✓ Le tourisme est saisonnier ;
- ✓ L'inaccessibilité aux sites touristiques à certaines périodes à cause de l'impraticabilité des pistes rurales en saison de pluies ;
- ✓ L'accès non autorisés à certains sites culturels ;

- ✓ Le braconnage et l'insécurité ;
- ✓ La faible implication des populations dans les activités touristiques et la confusion entre les activités touristiques et celles liées à la conservation des Aires protégées ;
- ✓ La confrontation de culture du milieu et du modernisme (Barrières culturelles) ;
- ✓ Le nombre limité des agences de tourisme ;
- ✓ Le manque de données de référence en matière de tourisme ;
- ✓ La faible implication de l'Etat dans la valorisation des sites touristiques et de stratégies de positionnement sur le marché touristique ;
- ✓ La perturbation continue de réseau des téléphonies mobiles dans la zone qui serait source d'insécurité ;
- ✓ Le taux faible des personnes instruites et le manque de centre de formation dans le domaine du tourisme au niveau local ;
- ✓ Le faible appui au secteur du tourisme ;
- ✓ La mauvaise organisation des activités touristiques ;
- ✓ La faible valorisation des cultures traditionnelles et la faible valorisation des produits des terroirs ;
- ✓ L'absence de musée au niveau cantonal ;
- ✓ Le récurrent conflit homme-faune (empoisonnement de la faune, empiètement du bétail dans les Aires protégées à forte potentialité touristique).

#### **VIII.2.5- CIRCUITS ECOTOURISTIQUES DANS LES AIRES PROTEGEES DU GEFZ**

Un circuit touristique se définit comme un trajet à suivre pour atteindre une destination en passant par des sites touristiques ouverts aux visiteurs le long d'un chemin pittoresque, où des services sont disponibles. Il peut être appelé « circuit » si le trajet est en boucle, c'est-à-dire si le départ et l'arrivée se font au même point. Il est appelé « route » si les points de départ et d'arrivée sont différents ».

Un **circuit touristique** est un produit **touristique** qui comprend les nuitées dans des différents sites, le transport entre ces sites et dans certains cas, des visites et activités variées encadrées par un guide.

Un circuit touristique a plusieurs objectifs :

Pour les visiteurs :

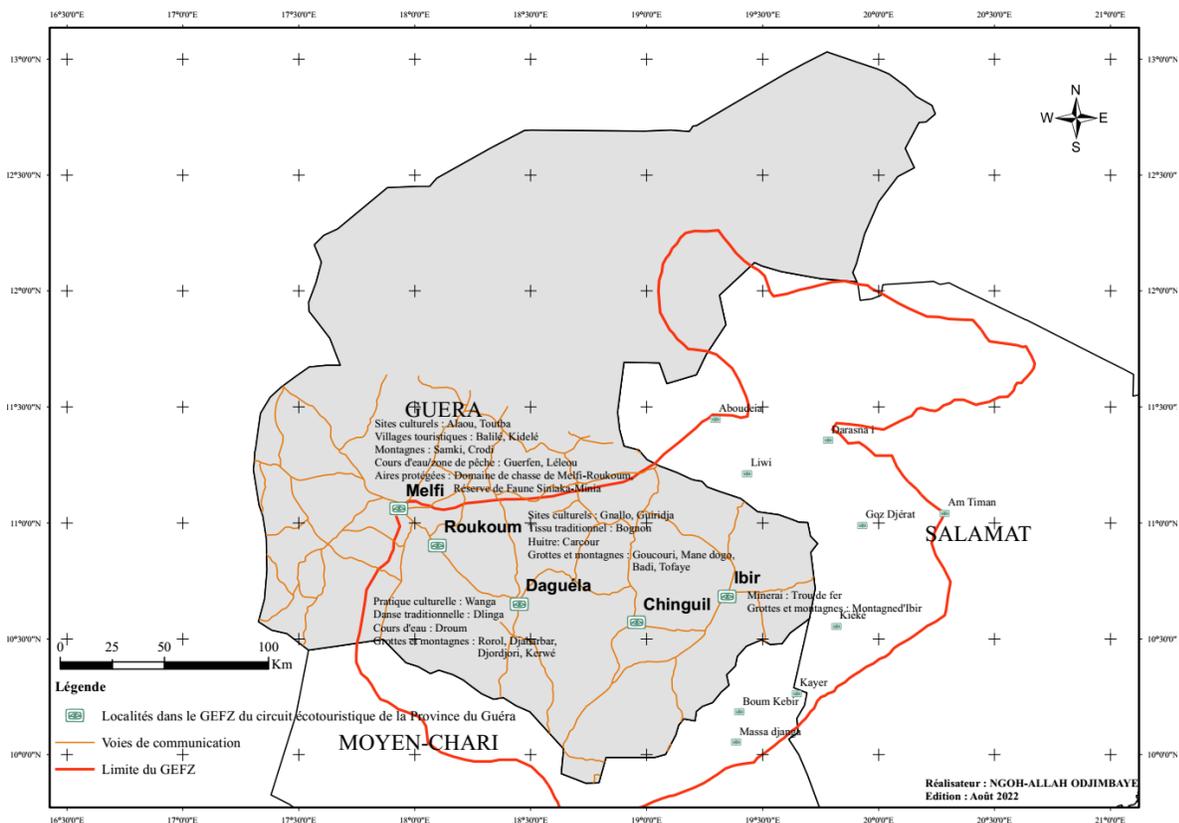
- Fournir un accès à certaines des attractions clés de l'Aire protégée ou zone à potentialité touristique dans un espace clairement défini.
- Permettre aux guides et visiteurs d'organiser le programme de façon efficace pour profiter au maximum du caractère unique de l'aire protégée ou zone à potentialité touristique dans un délai relativement court.

- Présenter l’Aire protégée ou zone à potentialité touristique aux visiteurs qui souhaitent prolonger leur séjour, en leur donnant des repères simples et en les invitant à s’aventurer plus loin pour continuer à découvrir le patrimoine passé et présent de la zone à potentialité touristique.
- Augmenter le niveau de satisfaction des touristes qui visitent l’Aire protégée ou zone à potentialité touristique et améliorer la qualité de l’expérience rurale pour la population locale.

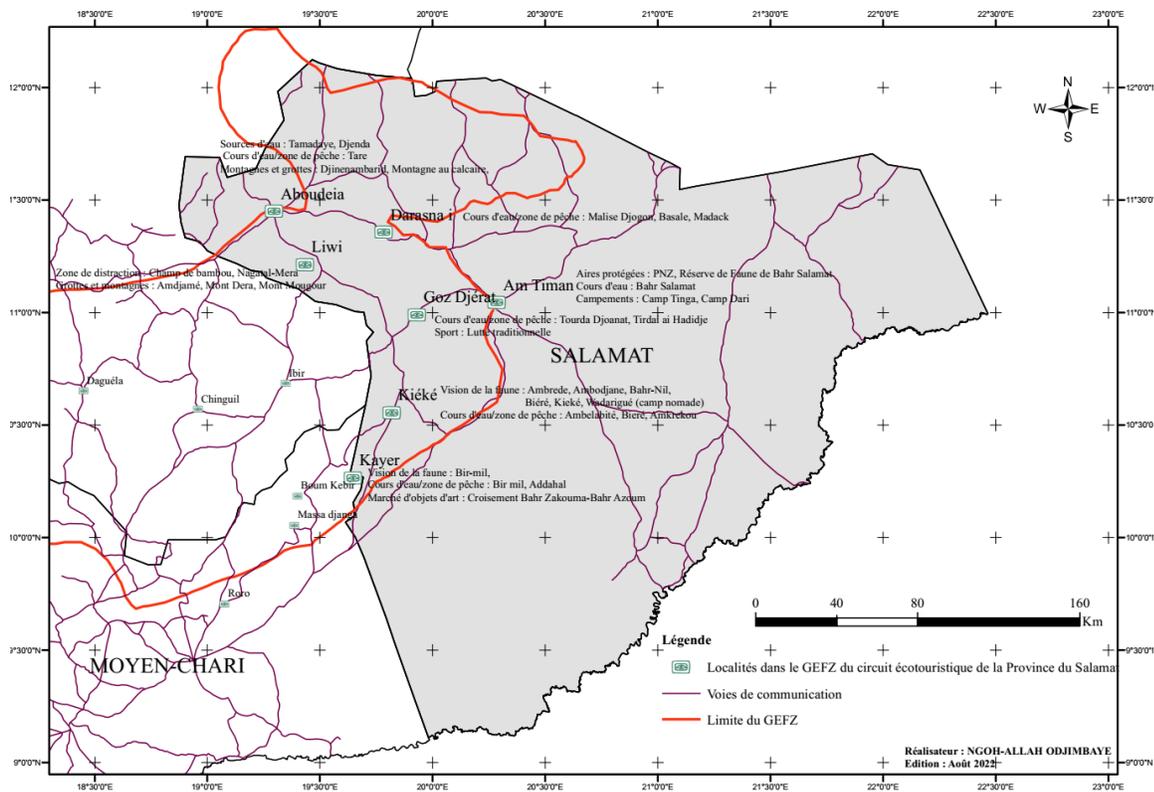
Pour les organismes de gestion des destinations touristiques :

- Le circuit constitue un bon outil d’organisation et de communication des messages et images sur le caractère de l’Aire protégée ou zone à potentialité touristique à destination des visiteurs.
- Il contribue à l’expérience globale du visiteur et sa découverte de l’Aire protégée ou zone à potentialité touristique et de sa communauté locale, de son origine historique et de son empreinte culturelle.
- Il représente une version réduite de l’Aire protégée ou zone à potentialité touristique et permet d’introduire les sites incontournables de la destination pour le touriste.
- Il permet aux professionnels de promouvoir la culture de l’accessibilité touristique.

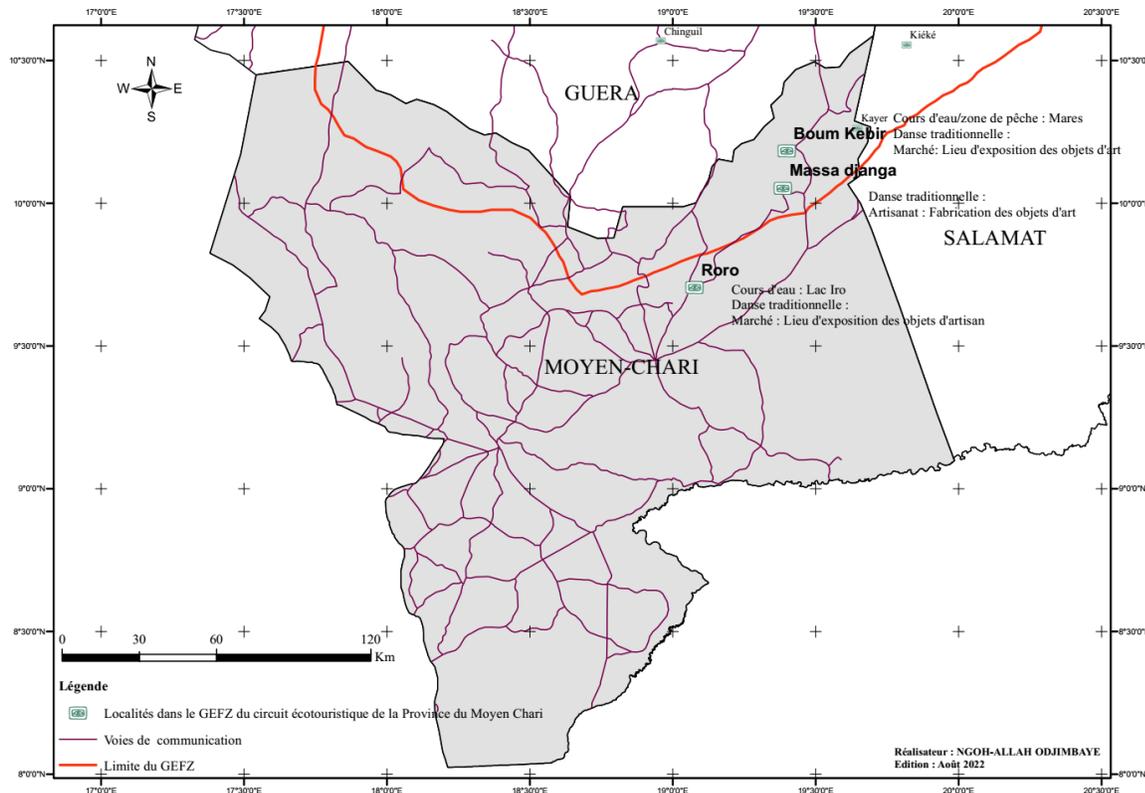
Relativement aux Aires protégées du GEFZ et en se basant sur la proximité des localités à ces Aires protégées et des sites à potentialité touristique recueillies auprès des enquêtées, les figures 5, 6 et 7 sont proposées comme feuille de route ou circuit écotouristique pour chaque Province.



**Figure 5 : Circuit écotouristique de la Province du Guéra dans le GEFZ**



**Figure 6 : Circuit écotouristique de la Province du Salamat dans le GEFZ**



**Figure 7 : Circuit écotouristique de la Province du Moyen Chari dans le GEFZ**

#### **VIII.2.6- PLAN STRATEGIQUE POUR L'ECOTOURISME POUVANT PROFITER AUX POPULATIONS LOCALES DU GEFZ**

Le plan stratégique est un ensemble d'actions cohérentes retenues dans le domaine de l'écotourisme pour résoudre les principaux problèmes identifiés. Les actions sont basées sur les propositions des acteurs locaux concernés en tenant compte de l'expérience de l'Assistance Technique dans des travaux similaires dans d'autres aires protégées. Les actions ont été rédigées de manière participative avec les principaux acteurs concernés, moyennant l'enquête de terrain réalisée du 23 au 30 avril 2022 sur les trois sites du GEFZ. Six lignes sont définies dans ce plan stratégique pour profiter durablement les populations locales du GEFZ :

- **Ligne stratégique 1** : Renforcer la gouvernance du tourisme en assurant la participation locale et la collaboration institutionnelle : amélioration de la coopération et de la coordination entre les divers acteurs publics et privés ;
- **Ligne stratégique 2** : Améliorer l'organisation, la planification et la gestion des sites touristiques ;
- **Ligne stratégique 3** : Améliorer l'image des AP et autres sites du GEFZ comme destination d'écotourisme avec qualité et durabilité ;
- **Ligne stratégique 4** : Sensibiliser les acteurs et les populations du GEFZ à l'écotourisme ;
- **Ligne stratégique 5** : Intégrer dans l'écotourisme les secteurs productifs tels que l'agriculture, l'élevage, l'entrepreneuriat, l'artisanat, etc. ;
- **Ligne stratégique 6** : Capitaliser, promouvoir et commercialiser les expériences en matière d'écotourisme du GEFZ.

Le tableau 7 décline pour chaque ligne stratégique, l'action à mener et les objectifs à atteindre.

**Tableau 6 : Plan stratégique pour booster l'écotourisme dans le GEFZ**

Lignes stratégiques	Objectifs	Actions envisagées	Justifications
<p><b>1. Renforcer la gouvernance du tourisme en assurant la participation locale et la collaboration institutionnelle : amélioration de la coopération et de la coordination entre les divers acteurs publics et privés</b></p>	<p>Organisation du forum périodique de tourisme durable dans les différents sites du GEFZ</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un forum périodique de rencontre, réflexion et discussion pour assurer la participation locale active dans le développement du tourisme durable dans chaque site ;</li> <li>• Renforcer les relations entre les aires à vocation touristique, les entreprises touristiques et d'autres acteurs locaux.</li> <li>• Favoriser la connaissance et le rapprochement entre les acteurs, ainsi que l'établissement d'accords qui facilitent la coopération institutionnelle dans les aires à vocation touristique et avec l'Administration de l'État.</li> <li>• Assurer l'exécution adéquate du Plan Stratégique de l'Écotourisme (PSE) au moyen d'un suivi à réaliser dans ce forum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enquête a révélé la faible implication des populations locales dans la mise en œuvre des activités touristiques comme une contrainte au développement du tourisme.</li> <li>• Lors de l'enquête, on a identifié quelques initiatives qui visent à la promotion des activités de tourisme rural dans les sites touristiques du GEFZ mais malheureusement, les enquêtés ont reconnu que les activités ne sont pas bien coordonnées.</li> <li>• L'absence de structures adéquates de participation et la nécessité de les créer selon ce que les interviewés ont déclaré. Quelques enquêtés ont déclaré être membre d'associations locales (AJLCB, AVIZOP, APICOL, Comité de guide, Al-Weda, Atakatouk, Ilwoua).</li> </ul>
	<p>Création d'un site web GEFZ reflétant ses valeurs patrimoniales et l'information touristique d'intérêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d'un espace pour la communication du PSE du GEFZ aux membres du Forum.</li> <li>• Réunir les informations précises et de qualité sur le GEFZ, son patrimoine naturel et culturel et son offre touristique</li> <li>• Offrir aux visiteurs et aux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une recherche sur le GEFZ produit des informations très diversifiées qui sème de confusions.</li> <li>• La création d'un site web de qualité sur l'écotourisme au GEFZ est nécessaire pour contribuer à la consolidation du</li> </ul>

		opérateurs touristiques toutes les informations nécessaires pour réaliser la visite ou organiser une offre touristique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer à la fin d'un outil de communication.</li> </ul>	forum périodique de tourisme durable, l'exécution du PSE, promouvoir la destination écotouristique et rendre l'information accessible à tous les utilisateurs.
	Promotion de l'associationnisme touristique dans le GEFZ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arriver à un haut degré d'associationnisme entre le secteur privé d'offres touristiques dans le GEFZ et ses alentours.</li> <li>• Avoir un interlocuteur valide, représentatif et reconnu, des entrepreneurs touristiques, avec lequel travailler pour l'exécution du PSE, et pour l'adéquatement représentation du secteur dans le Forum de tourisme durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'est pas normal que la DFAP, ou l'administration touristique ou d'autres concernées, entretiennent des relations avec des entrepreneurs individuellement. Lors de l'enquête, aucune association d'entrepreneurs touristiques (secteur privé d'offres touristiques) n'a été identifiée. Seules les Agences de voyage.</li> <li>• Il y a peut-être d'autres associations d'entrepreneurs touristiques avec un domaine plus grand que la destination GEFZ, mais l'expérience montre que seulement si ces associations sont très opératives et désignent de représentants connaisseurs et liés au GEFZ, et en plus reconnus par le secteur local, ces associations pourraient substituer une association locale et jouer le rôle.</li> </ul>
<b>2. Améliorer l'organisation, la planification et la gestion des sites</b>	Actualisation et mise en œuvre du Plan d'aménagement et de gestion des AP du GEFZ en intégrant l'écotourisme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du GEFZ.</li> <li>• Renforcer les capacités des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas de définition claire quel type d'activités sont permises dans le parc (promenade, escalade, canyoning,</li> </ul>

<p><b>touristiques</b></p>		<p>acteurs en charge de la gestion du GEFZ.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour une réglementation et un système efficace d'autorisation des activités permises dans les AP à vocation touristiques</li> </ul>	<p>bain, pêche, etc.) et la façon de les réaliser (seulement guidés, sous autorisation préalable, restriction du nombre de personnes, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Les activités ne pourront être réalisées que sur autorisation préalable de la DFAP », et selon des conditions définies. Il est nécessaire d'adopter de mesures réglementaires, dans le but de garantir la sécurité des usagers mais aussi la protection du milieu.</li> </ul>
	<p>Inventaire et présélection des ressources potentielles pour le développement de l'écotourisme dans le GEFZ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les ressources du GEFZ avec potentialité initiale pour le développement de l'écotourisme, et sélectionner celles sur lesquelles les études et les travaux postérieurs (capacité de charge, aménagement, dotation interprétative, etc.) doivent être centrés.</li> <li>• Réduire l'investissement de ressources techniques et économiques dans ces études qui sont très coûteuses- et concentrer l'investissement dans les ressources vraiment importantes et thématiquement complémentaires dans le GEFZ.</li> <li>• Mettre à disposition des acteurs locaux et nationaux, un inventaire qui leur permette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude a identifié les principales ressources naturelles et culturelles avec potentialité écotouristique dans les AP du GEFZ et leurs périphéries pour le développement de l'écotourisme, bien que dans quelques cas, il s'agit seulement d'une identification généraliste des types de ressources.</li> <li>• Néanmoins, il n'y existe pas de document opératif avec les données nécessaires pour orienter les efforts techniques et économiques pour la réalisation des études et des investissements d'aménagement et de promotion.</li> </ul>

	d'orienter leurs politiques et les investissements financiers vers des objectifs concrets et des ressources viables pour le développement de l'écotourisme dans le GEFZ.	
Réalisation d'études de capacité de charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les activités qui peuvent être réalisées dans le GEFZ et qui seront le sujet des études de capacité de charge.</li> <li>• Définir les zones fragiles et les ressources sensibles aux activités humaines dans les milieux naturels qui supportent ces activités, sur la base du zonage établi par les Plans d'Aménagement des AP.</li> <li>• Élaborer les études de capacité de charge concernant les activités qui peuvent être réalisées dans les AP (selon les Plans d'aménagement actualisés), pour assurer la conservation de la biodiversité, déterminer la capacité d'accueil maximale (nombre de personnes, groupes, période de l'année, visite libre, seulement guidée, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités touristiques ou sportives sont réalisées actuellement dans les AP du GEFZ sans une évaluation de leur impact potentiel ou réel sur les ressources naturelles du parc (par exemple : escalade, canyoning, randonnée, vision de la faune, etc.).</li> <li>• Il est nécessaire de connaître les possibles impacts et d'étudier les capacités de divers milieux naturels qui supportent des pressions humaines actuellement dans les AP du GEFZ, afin de pouvoir garantir la préservation des écosystèmes naturels.</li> <li>• Des études de capacité de charge sont nécessaires pour déterminer les activités permises et les conditions de leurs réalisations.</li> </ul>
Évaluation et amélioration des équipements d'usage public des AP du GEFZ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et corriger les possibles déficiences dans les équipements d'usage public et son efficacité interprétative.</li> <li>• Établir un programme pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation des équipements d'usage public est une activité très nécessaire pour assurer de manière permanente une transmission efficace des</li> </ul>

	l'évaluation périodique et systématisé de la qualité de l'usage public des AP du GEFZ.	messages des conservateurs aux visiteurs et la qualité et la satisfaction de leur visite.
Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public du GEFZ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une gestion adéquate et efficace des ressources dans les équipements d'usage public et d'autres services pour les touristes les AP du GEFZ, moyennant la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue de la gestion environnementale.</li> <li>Donner l'exemple aux visiteurs avec une gestion environnementale adéquate pour promouvoir l'adoption de bonnes pratiques environnementales dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leur profession.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les AP du GEFZ doivent profiter de l'occasion de la visite pour montrer une gestion environnementale exemplaire et le rendre visible aux visiteurs, avec l'objectif de sa sensibilisation environnementale dans sa vie quotidienne.</li> </ul>
Connaissance des visiteurs des AP du GEFZ (une connaissance de base permanente et une connaissance plus approfondie de caractérisation moyennant la réalisation d'une étude pendant une année).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer d'un système d'informations (base des données des visiteurs des AP du GEFZ).</li> <li>Disposer d'une étude de caractérisation des visiteurs des AP du GEFZ avec des données d'une année complète et la mettre à la disposition des acteurs intéressés (gestionnaires des AP, entrepreneurs et opérateurs touristiques, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon l'enquête de terrain, il y a un manque de données quantitatives fiables sur les visiteurs des AP du GEFZ.</li> <li>Les AP du GEFZ ne renseignent pas de données sur les visiteurs.</li> <li>Pas d'informations accessibles et opératives pour avoir une connaissance réelle des visiteurs des AP du GEFZ.</li> </ul>
Mise en valeur et adéquation interprétative et touristique des ressources (signalisation, amélioration de l'accès, sécurité,	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir et exécuter les activités pour la mise en valeur des ressources des AP du GEFZ et leur adéquation interprétative et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une fois accordée la présélection des ressources sur lesquelles on va travailler et avec les résultats des études de</li> </ul>

	<p>rédaction des messages interprétatifs, réalisation des panneaux, récupération d'écosystèmes ou réhabilitation d'infrastructures rurales, besoins de personnel, information et sensibilisation des visiteurs, suivi, évaluation permanente, etc.) de chacune des ressources identifiées.</p>	<p>touristique.</p>	<p>capacité de charge, il faut l'identification finale des ressources à mettre en valeur pour le développement de l'écotourisme dans les AP du GEFZ.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pas suivant est la définition des activités pour la mise en valeur et adéquation interprétative et touristique.</li> </ul>
	<p>Révision, programmation et mise en œuvre du plan d'usage public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'offre d'usage public dans les AP du GEFZ.</li> <li>• Atteindre une ordination et planification de l'usage public compatible avec la conservation des ressources naturelles et culturelles des AP du GEFZ.</li> <li>• Disposer d'un document accordé et accessible, pour clarifier les activités permises et sa régulation à tous les collectifs qui font usage des AP du GEFZ et pour éviter de possibles conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'usage public dans une AP est l'ensemble des programmes, services, activités et équipements qui doivent être fournis par l'AP afin de rapprocher aux visiteurs les valeurs naturelles et culturelles du site, d'une manière ordonnée, avec sécurité, et en garantissant la conservation, la compréhension et l'appréciation de telles valeurs parmi lesquelles l'information, l'éducation et l'interprétation du patrimoine. Le plan d'usage public inclue des aspects comme la qualification et la formation du personnel d'usage public, la possible utilisation des installations des AP du GEFZ pour des activités comme des expositions et de la vente de produits artisanaux, destination des espaces de travail, etc.</li> </ul>
<p><b>3. Améliorer l'image des AP et autres sites du GEFZ comme destination d'écotourisme avec qualité et durabilité</b></p>			

<p><b>3.1 : Améliorer la qualité et la durabilité des offres et services touristiques publics et privés</b></p>	<p>Amélioration de la gestion environnementale des équipements d'usage public des alentours des AP du GEFZ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une gestion adéquate et efficace des ressources dans les équipements et d'autres services pour les touristes, moyennant la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue de la gestion environnementale.</li> <li>• Donner l'exemple aux visiteurs avec une gestion environnementale adéquate pour promouvoir l'adoption de bonnes pratiques environnementales dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leur profession.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PNZ, situé au milieu du GEFZ, est depuis sa création une destination touristique au Tchad grâce à ses grandes valeurs fauniques emblématiques et surtout esthétiques et paysagères qui ne doit non plus être oublié. Le fait c'est que cette AP est actuellement la principale –ou le seul- point d'attraction touristique consolidé peut être une vitrine pour le GEFZ.</li> <li>• La RFSM en voie d'être transformée en Parc national à cause de sa biodiversité et de ses valeurs paysagères peut être améliorée avec des nouveaux équipements.</li> <li>• Les équipements d'usage public des villes périphériques des AP du GEFZ (Melfi, Am-Timan, Aboudéia, Roro) doivent être améliorés pour correspondre et contribuer activement à l'image de qualité et durabilité qu'on prétend construire pour la destination écotouristique du GEFZ avec ce PSE.</li> <li>• La visite des équipements des alentours GEFZ et musées, etc. peut compléter et enrichir – ou non- l'expérience des visiteurs dans la découverte des AP et autres sites touristiques.</li> </ul>
---	---	---	---

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les villes et les communautés rurales doivent profiter de l'occasion de la visite pour montrer leur collaboration avec le GEFZ et leur compromis avec la durabilité, à travers une gestion environnementale exemplaire et le faire visible aux visiteurs.</li> </ul>
	Évaluation et amélioration des équipements d'usage public à la périphérie des AP du GEFZ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et corriger les possibles déficiences dans les équipements des alentours des AP du GEFZ et son efficacité interprétative.</li> <li>• Établir un programme pour l'évaluation périodique et systématisé de la qualité des équipements et centres à la périphérie des AP du GEFZ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation des équipements est une activité très nécessaire pour assurer de manière permanente une transmission efficace des messages qui veulent être communiqués aux visiteurs et la qualité et la satisfaction de leur visite.</li> </ul>
	Approbation et mise en place des critères ou normes de qualité pour les services touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir de manière participative les critères de qualité que doivent remplir les services touristiques, publics ou privés, de la destination touristique afin qu'ils soient compétitifs.</li> <li>• Arriver à une masse critique d'entreprises fournisseurs de services touristiques qui remplissent les critères de qualité nécessaires pour faire partie dans l'avenir des produits de l'écotourisme compétitif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité des services touristiques est un élément clef pour la compétitivité d'une destination touristique.</li> <li>• La définition et le respect de critères de qualité pour les fournisseurs des services touristiques permettront de dessiner des produits qui garantissent la qualité de l'expérience touristique et un positionnement honnête et garanti dans le marché touristique.</li> </ul>
	Amélioration de l'offre, gestion et promotion des gîtes dans le	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la signalisation des gîtes du GEFZ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le GEFZ présente un fort potentiel de développement. Il est</li> </ul>

GEFZ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnaliser les gîteurs du GEFZ.</li> <li>• Élaborer les contenus littéraires et d'images pour sa promotion.</li> <li>• Renforcer l'état juridique des gîtes.</li> </ul>	<p>axé sur le tourisme rural et naturel, mais aussi culturel, qui porte un véritable élan au développement socio-économique des communautés locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les AP, il existe de grandes potentialités et il y a déjà en partie des infrastructures pour recevoir les touristes. Un problème qui existe encore c'est la difficulté de trouver les gîtes pouvant accueillir des touristes.</li> <li>• La majorité des gîteurs n'ont pas beaucoup d'expérience dans le domaine du tourisme rural, donc il faut professionnaliser les gîteurs.</li> </ul>
Approbation et diffusion des codes de conduite ou guides de bonnes pratiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arriver à s'accorder entre les acteurs clés des normes de durabilité pour les services touristiques, les équipements d'usage public ou privés, communes et visiteurs, pour avancer vers la durabilité de la destination touristique.</li> <li>• Accorder une image véridique de durabilité dans le marché touristique aux services touristiques offerts dans la destination.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durabilité et la qualité sont deux éléments clefs pour la compétitivité dans le marché touristique, spécialement du marché étranger, de plus en plus sensibilisé avec l'environnement.</li> <li>• L'adoption de ces normes permettra en plus d'avancer dans le développement durable de l'ensemble du GEFZ et d'autres activités et secteurs économiques.</li> </ul>
Adhésion des établissements d'hébergement touristique situés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éduquer et sensibiliser les gestionnaires des établissements</li> </ul>	L'écotourisme est l'un des produits touristiques croissant

	<p>dans le GEFZ au label clef verte dont les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Educatifs</u> à travers la <b>sensibilisation</b> des managers des établissements touristiques, la <b>formation</b> et <b>l'implication</b> du personnel, <b>l'information</b> et <b>l'implication</b> des clients.</li> <li>• <u>Environnemental</u> par le biais de <b>l'efficience</b> dans l'utilisation des ressources naturelles.</li> <li>• <u>Economique</u> par la <b>réduction</b> des charges d'exploitation de l'établissement.</li> <li>• <u>Social</u> par <b>l'amélioration</b> des conditions de travail du personnel, la formation sur la qualité et la durabilité.</li> </ul>	<p>touristiques à la protection et à la valorisation des ressources du GEFZ.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitriser et réduire l'impact de l'activité touristique sur le GEFZ et ses ressources en particulier (l'eau, l'énergie, les déchets, la faune, la flore, les mares, les fleuves, les montagnes, le sol, etc.).</li> <li>• Prévenir les pollutions et les dégradations des écosystèmes par l'activité touristique.</li> <li>• Garantir le maintien d'une gestion environnementale.</li> <li>• Promouvoir l'amélioration de la qualité et la durabilité des services touristiques à travers la formation.</li> </ul>	<p>dont l'offre est basée sur les espaces naturels notamment les AP qui constituent une ressource et une opportunité de diversification de ce produit. Le défi est de concilier entre la conservation de ces espaces et leur usage à des fins touristiques. La Clef Verte vise à changer les comportements des acteurs impliqués dans l'écotourisme tels que les entreprises, les autorités locales, les clients, la communauté locale et de les impliquer en augmentant leur responsabilité envers l'environnement.</p>
<b>3.2 : Améliorer la qualité et la durabilité de la destination touristique</b>	<p>Formation sur la qualité touristique et la durabilité.</p>	<p>Former le personnel politique et technique pour avancer vers la qualité et la durabilité de la destination touristique.</p>	<p>Une fois accordés les critères de qualité et les codes de conduite ou guide de bonnes pratiques environnementales, il faut former pour favoriser l'implantation volontaire de ces critères et bonnes pratiques.</p>
	<p>Diagnostic de la qualité de la destination touristique en vue d'amélioration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la qualité objective de la destination touristique des Aires protégées du GEFZ.</li> <li>• Évaluer la qualité subjective de la destination touristique AP du GEFZ perçue par les visiteurs tchadiens et étrangers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité est un élément déterminant pour la décision finale, on la perçoit pendant la réalisation de la visite ou le séjour, et elle fait partie du souvenir de cette expérience, positive ou négative, elle</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les faiblesses et les besoins d'amélioration.</li> <li>• Profiter des connaissances du personnel formé pour élaborer de manière participée le diagnostic et une feuille de route avec les actions prioritaires à mener pour corriger les défaillances existantes.</li> <li>• Élaborer un programme d'amélioration de la qualité de la destination touristique.</li> </ul>	<p>détermine la possibilité de répétition de la visite et/ou de sa recommandation, ou non.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le souvenir qu'un touriste garde d'une destination à la fin de sa visite, mis à part la qualité des services touristiques sous contrat et payés, tout ce qu'il voit et expérimente dès son arrivée, pendant le séjour court ou long, a un effet dans la mémoire et dans la bonne ou mauvaise recommandation.</li> </ul>
<p>Diagnostic de la durabilité de la destination touristique et amélioration de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la durabilité de la destination touristique GEFZ.</li> <li>• Identifier les insuffisances et les besoins d'amélioration.</li> <li>• Profiter des connaissances du personnel formé pour élaborer conjointement le diagnostic et une feuille de route et les actions prioritaires à mener pour corriger les défaillances existantes.</li> <li>• Élaborer un programme d'amélioration de la durabilité de la destination touristique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durabilité d'une destination touristique est une qualité de plus en plus considérée, appréciée et même cherchée, au moins par les visiteurs étrangers.</li> <li>• Si finalement, le Forum décide de diriger l'offre touristique des AP du GEFZ dans le marché étranger, dans le cas des segments spécifiques du marché écotouristique, il doit tenir compte que pour ces visiteurs, ayant des habitudes et des pratiques environnementales dans leurs pays d'origine.</li> <li>• La beauté des paysages, les valeurs des ressources du GEFZ et une possible négligence des administrations publiques sur le soin, la conservation ou la gestion environnementale, peut entraîner</li> </ul>

		<p>un résultat très négatif et des répercussions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autre part, indépendamment des marchés touristiques auxquels le Forum décide de se diriger fonder sur les résultats obtenus concernant la demande, pour les promoteurs de ce projet où s'inscrit ce PSE, s'impose l'obligation de l'incorporation de la durabilité à tous ces résultats.</li> </ul>
Mise en œuvre des programmes d'amélioration de la qualité et de l'environnement dans les destinations touristiques du GEFZ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécuter les programmes d'amélioration de la qualité et la durabilité dans la destination touristique.</li> <li>• Profiter des connaissances du personnel formé.</li> <li>• Communiquer adéquatement les objectifs et les résultats de ces efforts pour contribuer à une image de qualité et durabilité des destinations touristiques du GEFZ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après avoir évalué la qualité et durabilité des destinations touristiques du GEFZ, et d'avoir formulé les programmes d'amélioration, il faut déjà les mettre en œuvre.</li> </ul>
Gestion d'un point d'information touristique (base des données les offres d'activités, de services et de produits disponibles sur des AP et autres sites touristiques du GEFZ).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concentrer l'information sur l'offre touristique que propose le GEFZ dans un point central et visible.</li> <li>• Être aussi un point où des documents d'interprétation des ressources patrimoniales, matérielles et immatérielles, sont disponibles.</li> <li>• Former des animateurs pour le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'échelle du GEFZ à l'heure actuelle, il n'y a pas d'endroit unique vers lequel s'adresser pour connaître les offres d'activités, de services et de produits disponibles sur toutes les AP et sites touristiques du GEFZ.</li> <li>• Faciliter en rendant disponibles des informations aux touristes pendant les week-ends, d'une</li> </ul>

		<p>point d'information touristique qui seront capables de clarifier ou de compléter les informations disponibles sur support papier, notamment pour indiquer les directions et l'accès de sites touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartir les flux touristiques sur le territoire et dans le temps.</li> </ul>	<p>manière expérimentale, pour connaître leurs intérêts, leurs habitudes, leur profil, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'amélioration de la qualité des services disponibles sur les AP et autres sites touristiques du GEFZ.</li> </ul>
<p><b>4. Sensibiliser les parties prenantes et les populations du GEFZ à l'écotourisme</b></p>	<p>Sensibilisation des enfants et jeunes du GEFZ à l'écotourisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les enfants, les jeunes et la population locale du GEFZ au tourisme durable.</li> <li>• Impliquer les maîtres et les professeurs, et leur fournir des ressources didactiques, des idées et du matériel pour l'utilisation des contenus de la sensibilisation.</li> <li>• Contribuer à former les jeunes pour qu'ils deviennent des citoyens capables de participer dans la gestion du GEFZ.</li> <li>• Organiser des ateliers "Jeunes reporters" qui visent à promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable par l'expérience personnelle et l'éveil des consciences citoyennes des plus jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enquête de terrain a révélé que les populations locales se sentent peu identifiées aux AP du GEFZ, un fait qu'on n'a pas pu dimensionner.</li> <li>• L'élaboration d'un programme d'éducation et sensibilisation pour la réalisation de quelques actions de sensibilisation pour les écoliers dans les localités des AP et périphériques au GEFZ.</li> <li>• L'organisation des ateliers de formation, aux profits des directeurs des écoles et des éducateurs dans les localités des AP du GEFZ.</li> <li>• Les ateliers se focaliseront sur les techniques journalistiques en faveur de la protection de l'environnement, les spécificités des AP du GEFZ et le rôle des médias.</li> </ul>
	<p>Sensibilisation de la population locale (hommes et femmes) au</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la population locale du GEFZ, à l'écotourisme et la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enquête de terrain a révélé que les populations locales se</li> </ul>

	GEFZ sur l'écotourisme.	<p>durabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à former des citoyens capables de participer dans la gestion des AP du GEFZ.</li> </ul>	<p>sentent peu identifiées aux AP du GEFZ, un fait qu'on n'a pas pu dimensionner.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est identifié seulement une Association Zakouma Culture qui travaille avec la population locale sur la durabilité, essentiellement sur la problématique de la gestion des déchets.</li> <li>• On n'a pas identifié d'autres initiatives de sensibilisation de la population locale (par exemple, maîtresses de maison) sur le GEFZ et la durabilité.</li> </ul>
	Sensibilisation des visiteurs aux valeurs des AP du GEFZ.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les visiteurs sur l'importance de leur conduite envers la durabilité du tourisme dans la destination GEFZ.</li> <li>• Réduire les impacts négatifs des visiteurs dans la destination et les coûts d'entretien et de gestion environnementale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tourisme durable est aussi une manière durable de consommer le tourisme, de la part des visiteurs.</li> </ul>
<b>5. Intégrer dans l'écotourisme des secteurs productifs tels que l'agriculture, l'élevage, l'entrepreneuriat, l'artisanat, etc.</b>	<p>Valorisation des produits du terroir</p> <p>L'agritourisme est une « activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes permettant ainsi à ces derniers de découvrir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les écosystèmes du GEFZ moyennant la valorisation des produits du terroir à la périphérie immédiate des AP.</li> <li>• Sensibiliser à la population et les acteurs locaux autour des AP du GEFZ et partager avec eux les enjeux actuels et futurs de leurs terroirs.</li> <li>• Promouvoir la réhabilitation et le développement des terroirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les habitants ruraux du GEFZ abandonnent la production locale, et même celle de leur propre terrain pour devenir davantage consommateurs des produits de la ville.</li> <li>• L'élevage (caprin et bovin) des races locales peu productives, est de plus en plus abandonné, substitué par la consommation de viandes de braconnage et de</li> </ul>

	<p>le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur réservent leurs hôtes. »</p> <p>L'agritourisme présente quatre intérêts majeurs pour les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en valeur et préserver leur patrimoine bâti et naturel,</li> <li>• Diversifier leurs activités,</li> <li>• Obtenir un complément de revenus,</li> <li>• Accueillir et rencontrer des personnes.</li> </ul>	<p>avec comme base essentielle les pratiques agro-sylvo-pastorales écologiques, respectueuses de l'environnement, aboutissant à la viabilité et à la rentabilité socio-économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commercialiser es produits locaux de qualité dans les villes et villages proches (restaurants, ménages consommateurs, boutiques solidaires, etc.) se basant sur un système de garantie participatif (conscience, confiance, culture du partage, authenticité, responsabilité) entre le producteur et le consommateur</li> </ul>	<p>produits laitiers importés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un grand nombre variétés locales -arboricoles (mangues, karité, Néré, amandes, etc.), -maraichères saisonnières (Oignons, aubergine, ail, haricot rouge, courge, pastèque, melon, etc.), -céréalières (maïs, sorgho, pénicillaire), légumineuses (pois de terre, arachide, haricot, etc.), cultivées dans les terroirs entourant de GEFZ, connues pour leur saveur, leur résistance aux maladies, leur adaptabilité écologique, sont aujourd'hui délaissées en cours de déperdition, ou subissant l'invasion des constructions, l'introduction d'autres cultures souvent inappropriées, exigeantes, plus productives mais moins adaptées.</li> </ul>
<p><b>6. Capitaliser, promouvoir et commercialiser les expériences en matière d'écotourisme du GEFZ</b></p>	<p>Analyse des opérateurs touristiques qui offrent la destination touristique, les produits offerts et les résultats.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'inclusion des AP du GEFZ, ses périphéries par les produits (l'accès aux espaces naturels et au patrimoine culturel, les services de guide et d'interprétation, le logement, la restauration, la vente de produits et d'artisanat, et le transport) ou les circuits touristiques, les opérateurs concernés, les raisons pour les inclure et les résultats attendus.</li> </ul>	<p>Lors de l'enquête de terrain, il a été identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agence Guéra touristique</li> <li>• Safari à Roukoum</li> <li>• Les groupements et Associations locaux dont certains enquêtés sont membres dans le cadre du tourisme (AJLCB, ABIZOB, APICOL, Comité de guide, Al-Weda, Atakatouk, Ilwoua)</li> <li>• Deux campements touristiques</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître qui vend la destination touristique actuellement, comment, à qui et à quel prix.</li> <li>• Développer les activités de loisir et d'intérêt particulier, comme les randonnées, la photographie et les programmes participatifs de protection de l'environnement.</li> <li>• Développer la chasse et la pêche comme activités appropriées ayant fait l'objet d'une étude et d'un contrôle au sein d'un plan de gestion qui soutient la protection de l'environnement.</li> </ul>	<p>(Tinga et Dari). Ce type d'utilisation écologiquement durable repose sur les savoirs locaux, procure des revenus significatifs sur le plan local et encourage les communautés à avoir une haute estime de la faune et de la flore, ce qui engendre des avantages nets pour la protection de l'environnement. Ce sont là des expériences qui sont possible de vendre ou d'acheter par l'entremise des projets.</p>
	<p>Connaissance permanente de la demande touristique dans la destination touristique des AP et autres sites touristiques du GEFZ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer et coordonner les efforts des acteurs touristiques, publics et privés, pour la connaissance de la demande réelle.</li> <li>• Augmenter la fiabilité des résultats, à travers une unification le plus grand possible de divers modèles de registres et de l'unité de gestion pour son analyse, ses résultats et sa diffusion.</li> <li>• Disposer d'une manière permanente des données actualisées sur la demande touristique réelle de la destination, et accessibles pour les acteurs concernés, les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La connaissance de la demande touristique et son évolution sont des informations indispensables pour orienter les stratégies, adopter des mesures et prendre des décisions, aussi bien pour les planificateurs des administrations publiques que pour les entrepreneurs privés.</li> <li>• Le manque de données quantitatives fiables sur les visiteurs ne permet pas de réaliser un portrait complet et détaillé des différents profils de touristes venant dans les AP du GEFZ qui constituent un pôle d'attraction pour beaucoup de touristes.</li> </ul>

	<p>opérateurs touristiques et les chercheurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude de caractérisation des visiteurs de la destination avec des données d'une année complète.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actuellement, les seules informations fiables sur les visiteurs sont recueillies et analysées par l'Office de Tourisme du Tchad mais il ne s'agit pas de données valides pour tous les alentours, car il faut connaître aussi la demande des alentours du GEFZ.</li> <li>• D'autres sources d'information sur la demande pourront être la DFAP.</li> </ul>
<p>Identification des destinations écotouristiques avec les AP et les sites du GEFZ</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élever la visibilité des AP et des autres sites touristiques du GEFZ dans l'image des destinations écotouristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif de ce PSE est le développement de l'écotourisme dans les AP du GEFZ, donc les AP doivent avoir une présence obligée dans toutes les actions de communication et de marketing de la destination et des offres écotouristiques.</li> <li>• L'ignorance des populations locales riveraines des AP sur les activités touristiques dans ces AP ou même la confusion avec les activités de conservation par les agents des Eaux et forêts en est une parfaite illustration.</li> </ul>
<p>Organisation de l'offre écotouristique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager tous les acteurs privés et publics concernés dans les activités de la destination touristique.</li> <li>• Arriver à la définition d'expériences d'écotourisme qui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le positionnement dans le marché touristique d'une AP ou destination émergente, comme c'est le cas dans le GEFZ, a besoin d'une coordination et collaboration très étroite et</li> </ul>

	profitent de la diversité des ressources patrimoniales des destinations touristiques.	continue des acteurs publics et privés. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon l'enquête, il y a une mauvaise gestion des activités touristiques. Il n'y a pas d'organisation conjointe de l'offre touristique des destinations, pas d'image commune pour faire le marketing, pas de stratégie accordée pour le marketing et la commercialisation.</li> </ul>
Création d'un label du GEFZ basé sur la qualité et la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un label du GEFZ pour distinguer les services et les offres touristiques qui respectent les normes de qualité et de durabilité.</li> <li>• Offrir un avantage compétitif dans le marché touristique aux entrepreneurs touristiques engagés avec le GEFZ, la qualité et la durabilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un label GEFZ est un outil efficace pour différencier positivement des produits ou des services dans des marchés concurrentiels.</li> <li>• D'autre part, les entreprises fournisseuses de services touristiques ayant adopté les normes de qualité et de durabilité, et les hébergements labellisés avec La Clef Verte peuvent constituer la masse critique nécessaire pour faire visible le label.</li> </ul>
Élaboration d'un plan de marketing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunir et impliquer tous les acteurs concernés directement ou indirectement par le marketing du tourisme durable de la destination.</li> <li>• Élaborer et exécuter un Plan de Marketing respectant le concept</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'y a pas de structures de coordination entre les secteurs publics et privés pour organiser le marketing de la destination</li> <li>• Le Plan de Marketing élaboré facilitera la promotion de l'Office Tchadien de Tourisme (OTT),</li> </ul>

		de l'écotourisme.	l'organisme public chargé de promouvoir et de commercialiser la destination touristique au Tchad, et le mieux placé pour introduire les offres écotouristiques du GEFZ dans son circuit de distribution à travers les représentants, l'internet, etc.
--	--	-------------------	---

### **VIII.2.7- PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS PORTEURS DES INITIATIVES ECOTOURISTIQUES**

Le renforcement des capacités est un « processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil du temps ». Le renforcement des capacités aborde les aspects politiques et sociaux, en plus des aspects techniques tant au niveau individuel, organisationnel et systémique (environnement favorable).

L'intérêt de renforcer les capacités des différents acteurs impliqués dans l'écotourisme du GEFZ à travers une formation ciblée vise plusieurs objectifs, dont :

- Développer l'écotourisme au Tchad en termes de contribution à la diversification du produit touristique, d'une part, et créer de richesses et d'emplois dans des zones marquées par une double fragilité environnementale (fragilité des écosystèmes) et socio-économique (développement) dont le GEFZ à travers la protection et la valorisation du patrimoine naturel, d'autre part.
- Développer le métier de concepteur de produits écotouristiques en disposant d'une connaissance des marchés intérieurs et étrangers.
- Renforcer les capacités des structures existantes dans le domaine de la formation des gestionnaires et des professionnels de l'écotourisme. Un diagnostic des cursus de formation actuels est indispensable pour une refonte ou la proposition de nouvelles formations.
- Appuyer les structures administratives nationales et locales impliquées dans la mise en œuvre des projets écotouristiques en les mettant à niveau pour répondre aux exigences et impératifs de la profession.

Quatre groupes d'actions majeures peuvent être retenus en matière de renforcement de capacités dans le domaine de l'écotourisme :

- Une formation orientée vers les professionnels (concepteurs de projets écotouristiques, guides, commerciaux des agences de voyage, etc.) désireux de se perfectionner et de s'outiller en matière de conception et de commercialisation de projets écotouristiques.
- Une formation à réaliser conjointement avec des établissements universitaires actifs dans le domaine et qui sera orientée vers le développement d'un corps de métiers dans le domaine d'écotourisme. Cette formation visera essentiellement les gestionnaires des projets écotouristiques et des employés actifs dans le domaine.
- Une formation à l'intention des employés de l'administration en charge d'instruire et de contrôler les projets écotouristiques dès leurs conceptions jusqu'à leurs mises en œuvre afin qu'ils puissent remplir convenablement leur rôle de facilitateur et d'encadreur.
- Une formation des bénéficiaires et de la population globale riveraine du GEFZ en vue de la bonne intégration et de la durabilité des projets écotouristiques.

### **VIII.2.7.1- Formation des professionnels sur les produits écotouristiques**

La formation des professionnels peut être de courte durée et continue, elle devra être effectuée dans le cadre d'un dialogue et d'une concertation avec les différents acteurs pour permettre de découvrir les attentes de chaque catégorie.

Elle sera menée conjointement avec une structure spécialisée dans le domaine de la formation en tourisme ou bien une institution universitaire compétente, qui devrait intégrer dans une deuxième phase la formation dans son cursus universitaire. Il s'agira de développer avec cette structure de formation et en partenariat avec les professionnels de l'écotourisme un support pédagogique.

Le contenu du support sera orienté vers deux objectifs majeurs : (i) donner aux professionnels formés la capacité d'identifier des atouts naturels vendables, c'est-à-dire qui présentent des caractéristiques et des spécificités remarquables, et qui répondent aux attentes d'une clientèle nationale et internationale, et (ii) permettre à ces mêmes professionnels de concevoir et de dimensionner le projet de manière à ce qu'il soit économiquement rentable et durable (Tableau 9).

### **VIII.2.7.2- Appui au renforcement des capacités des gestionnaires et des professionnels des projets écotouristiques**

Cette activité peut être menée directement par une ou plusieurs structures de formation dont le cursus renferme déjà des aspects en relation avec la formation de certains métiers dans le domaine de l'écotourisme. Au niveau de la mise en place de la stratégie de promotion de l'écotourisme, il s'agira d'identifier la ou les institutions universitaires aptes à prendre en charge, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable, l'Office Tchadien du Tourisme et les différents intervenants concernés, l'action de renforcer les capacités des professionnels et des gestionnaires de l'écotourisme.

La prise en charge de cette activité consiste à restructurer et réadapter les objectifs et les résultats de la formation déjà octroyée dans la ou les structures de formation identifiées, aux impératifs de la stratégie nationale de promotion de l'écotourisme et aux exigences de la profession. Il convient également de prévoir des séjours à l'étranger dans des sites hébergeant des expériences écotouristiques et de s'informer sur les modes d'implication des populations locales et la gestion collégiale de ces projets.

### **VIII.2.7.3- Formation des administrateurs des projets écotouristiques**

Cette action consiste à concevoir en partenariat avec les professionnels de l'écotourisme et à l'intention des administrateurs des formations de courtes durées orientées vers trois objectifs majeurs :

- Susciter chez les responsables de l'administration en charge des dossiers de l'écotourisme la prise de conscience des enjeux de cette activité et la place qu'elle doit occuper dans le

développement du tourisme d'une manière générale et de certaines provinces du pays d'une manière particulière ;

- Connaitre la limite des milieux naturels (fragilité des écosystèmes) et les modalités de leur sauvegarde afin que les projets d'écotourisme proposés pour avis à l'administration ne se transforment pas en projets destructeurs ou réducteurs du capital naturel mais au contraire qu'ils soient réellement des projets de valorisation de ce patrimoine ;
- Mettre ces administrateurs au fait des problématiques, des contraintes et des défis de la profession. Ils doivent être également outillés sur les plans technique et juridique afin de prodiguer des conseils aux promoteurs pour remédier aux obstacles susceptibles d'être rencontrés au moment de la mise en place et de l'exécution des projets. L'administration se place ainsi dans cette activité comme un vrai partenaire dans la promotion de l'écotourisme à l'échelle nationale.

#### **VIII.2.7.4- Formation des bénéficiaires des projets écotouristiques et de la population globale riveraine au GEFZ**

Les communautés bénéficiaires des projets écotouristiques et la population riveraine au GEFZ ont besoin d'avoir un accès continu à des conseils et à une assistance en matière de développement, de gestion de l'environnement et de commercialisation pour présenter des produits écotouristiques sérieux et de bonne qualité. Le renforcement des capacités des communautés bénéficiaires et de la population vise à :

- Amener les bénéficiaires à une prise de conscience sur les richesses locales ;
- Donner une valeur économique au milieu naturel et procéder de cette nouvelle image qu'il convient de donner pour la compréhension de tous ;
- Préserver, revitaliser et mettre en valeur le patrimoine, l'artisanat local et les artisans ;
- Développer de milieux et/ou de ressources difficiles à rentabiliser (plage, flore, faune, paysage) ;
- Donner des notions sur le développement de nouvelles possibilités d'emploi et de petites entreprises pour les communautés locales (réalisation d'ouvrages spécifiques consacrée aux sites touristiques, renforcement et valorisation des référents culturels locaux par une mise en valeur de l'identité, etc.) ;
- Établir des liens socio-économiques importants car les activités écotouristiques constituent un lien vital entre les communautés locales, le développement socio-économique et la conservation de la biodiversité ;
- Participer à la protection de l'environnement par les actions telles que gérer tous les déchets de manière efficace et les recycler, éviter l'usage de produits nuisibles à l'environnement et planter de la végétation indigène ;
- Organiser des visites d'échange dans d'autres aires protégées pour tirer des enseignements de leurs succès et difficultés, partager des idées et discuter des questions relatives aux sites touristiques.

Le tableau 8 fait la synthèse des thématiques de renforcement de capacités des acteurs de l'écotourisme dans le GEFZ.

**Tableau 7 : Thématiques pour le renforcement de capacités des acteurs de l'écotourisme pour le GEFZ**

Métiers d'écotourisme	Formation et compétences de base	Formation	
		Connaissance et savoir-faire à développer	Modalités
<b>Concepteurs de produits écotouristiques</b>	Professionnels du tourisme avec sensibilité environnementale notable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance environnementale et des potentialités écologiques</li> <li>• Mode de valorisation des potentialités</li> </ul>	Cours théoriques appuyés par des exercices de cas. Aussi des formations intensives de courtes durées.
<b>Promoteurs</b>	Investisseurs animés d'un sens d'initiative et d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exigences du marché</li> <li>• Rentabilité des projets</li> <li>• Connaissance des milieux et des populations</li> <li>• Communication et relations publiques</li> </ul>	Cours théoriques appuyés par des exercices de cas
<b>Gestionnaires des unités d'hébergement</b>	Maîtrise des langues et ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances des milieux</li> <li>• Maîtrise des fondements d'une gestion écologique d'un établissement</li> </ul>	Cours théoriques appuyés par des exercices de cas ; visite d'échanges similaires dans d'autres pays
<b>Guide nature, ornithologues</b>	Connaissance de base dans les sciences naturelles	Communication des connaissances ; relations publiques	Cours théoriques et sorties de terrains
<b>Accompagnateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature de la clientèle</li> <li>• Produits écotouristiques</li> </ul>	Applications
<b>Moniteurs de spéléologie</b>	Connaissance de base en géologie et technique de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance et valorisation des produits de la spéléologie</li> <li>• Communication</li> </ul>	Cours théoriques et exploration de grottes
<b>Gestionnaires des projets d'agritourisme</b>	Maîtrise des techniques de l'agritourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> <li>• Valorisation des produits</li> </ul>	Cours théoriques et sorties de terrains ; Visite d'expériences similaires dans d'autres pays.
<b>Administrateurs des sites touristiques</b>	Administration	Contraintes et défis du secteur écotouristique	Concertation avec les différents acteurs ; Stages de formation de courtes durées.

<b>Bénéficiaires des projets écotouristiques et population riveraine au GEFZ</b>	Bénéficiaires et Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du patrimoine naturel,</li> <li>• Renforcement et valorisation de l'identité culturelle,</li> <li>• Réalisation d'ouvrages spécifiques aux sites touristiques,</li> <li>• Protection de l'environnement</li> <li>• Liens entre communautés locales, activités écotouristiques et conservation de la biodiversité.</li> </ul>	Atelier de formation de courte durée, Visites d'échange dans d'autres aires protégées pour tirer des enseignements de leurs succès et difficultés.
--	--------------------------------------	--	---

### **VIII.3-COMPOSANTE ARTISANAT**

L'artisanat est l'ensemble des métiers qui regroupent les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exerce à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat. Un artisan est une personne qui exerce un métier mécanique ou manuel, qui suit les règles d'un art préétabli.

Le secteur de l'artisanat fait l'objet d'un regain d'intérêt en raison de ses potentialités escomptées en matière d'emploi. Cette préoccupation rejoint, en raison du niveau économique où évolue en général ce mode de production, toute une volonté politique concernant la lutte contre la pauvreté, notamment dans les centres urbains et en milieu rural touché par l'exode rural comme cela est particulièrement évident dans les provinces.

#### **VIII.3.1- DESCRIPTION DES POTENTIALITES ARTISANALES PAR LOCALITE ENQUETEE**

Dans le GEFZ, l'artisanat occupe tout l'espace de production correspondant à des activités qui ne sont ni mécanisables, ni standardisables, et qui ne correspondent ni aux exigences, ni aux possibilités de la production industrielle. Le tableau 9 présente le nombre des personnes enquêtées par activité artisanale par localité et le tableau 10 donne la description des métiers artisanaux potentiels relevés lors de l'enquête.

**Tableau 8 : Nombre de personnes enquêtées par type d'activité artisanale et par localité**

Activités artisanales	Aboudeia	Agrap	Amiman	Boumkébi	Massadja	Mongo	Chinguil	Daguéla	Darasna	Gozdjarat	Ibir	Kachkach	Karma	Kayer	Kieké	Liwi	Roukoum	Roro	Sarh	Timmoma	Total
Forge	+		+				+							+	+		+	+			7
Bijouterie			+																		1
Poterie	+	+	+	+	+	+	+		+		+				+	+		+	+		13
Tressage des nattes et fabrication des éventails		+		+	+	+			+	+	+	+	+				+		+	+	12
Nattage des cheveux/Coiffure						+															1
Décoration des calebasses								+		+			+			+					4
Cordonnerie						+								+	+					+	4
Tannerie	+		+		+	+	+		+					+	+			+	+		10
Menuiserie			+				+											+			3
Maçonnerie			+																		1
Mécanique			+																	+	2
Fabrication de meule traditionnelle								+					+								2
Fabrication des meubles		+	+					+			+					+		+			6
Fabrication des engins de pêche				+				+					+								3
Sculpture				+									+						+		3
Couture			+			+		+													3
Broderie										+									+		2
Confection de secco		+		+	+				+	+				+	+	+	+				9
Fabrication de cachet				+																	1
Vannerie						+	+	+			+										4
Fabrication de savon local									+												1
Production de l'huile de Neem																				+	1
Production de l'huile de Savonnier																				+	1
Production de beurre de Karité			+																		1



**Tableau 9 :** Description des métiers artisanaux potentiels dans les localités du GEFZ

Potentialités artisanales	Description
Forge	La forge ici est un atelier de forgeron mais aussi le foyer de chauffe du métal naturel (fer). Un ouvrier professionnel qui forge à la main et assemble des pièces de métal pour réaliser des objets usuels.
Bijouterie	C'est l'atelier du bijoutier (joaillerie, orfèvrerie), ensemble des articles exécutés ou vendus par les bijoutiers.
Poterie	C'est la production des vases, jarres et autres récipients à usage essentiellement domestique ou culinaire réalisés en terre cuite poreuse.
Tressage des nattes et fabrication des éventails	C'est la confection de tapis traditionnel fabriqué à base des feuilles de palmier doum ( <i>Hyphaene thebaica</i> ) et roseau ( <i>Phragmites australis</i> ) et d'éventails utilisés pour induire un courant d'air dans le but de se rafraîchir ou d'attiser les braises d'un foyer. L'éventail est fabriqué à base des plumes d'oiseaux ou des feuilles de palmiers.
Nattage des cheveux/ Coiffure	Le tressage des cheveux des femmes est une activité génératrice de revenu.
Décoration des calebasses	C'est le dessin des motifs variés sur les calebasses à l'aide des matériels traditionnels et kaolins.
Cordonnerie	C'est la confection des nouvelles chaussures par les cordonniers. La réparation des chaussures est l'apanage des savetiers.
Tannerie	Le métier de tannerie consiste à transformer la peau d'animaux en cuir (généralement les peaux de bovins, ovins et caprins).
Menuiserie	La menuiserie est l'ensemble des techniques mises en œuvre pour construire des ouvrages de taille relativement petite par la mise en forme et l'assemblage des menues pièces en bois.
Maçonnerie	C'est la construction et habillage des ensembles (enduits, carrelages, etc.)
Mécanique	La mécanique est l'art de construire une machine, de la déformer ou de remettre en état d'équilibre des systèmes physiques d'une machine. Le mécanicien est un expert de la mécanique.
Fabrication de meule traditionnelle	C'est la fabrication de moulin traditionnel (mortier et pilon à base de tronc d'arbre) ou à base des pierres.
Fabrication des meubles	Ce sont des matériels comme les chaises, les portes, les lits en bambou et le rideau traditionnel fabriqués à base de matériaux locaux (bois, rachis de palmier doum ( <i>Hyphaene thebaica</i> ), de roseau ( <i>Phragmites australis</i> ) et de Bambou ( <i>Oxytenanthera abyssinica</i> ).
Fabrication des engins de pêche	C'est la confection des filets de pêche et la taille de pirogue.
Sculpture	C'est l'art de tailler dans une matière (bois, métal, bronze), de la travailler, de la façonner afin d'obtenir une figure.
Couture	L'assemblage des pièces de tissus à l'aide de fil à coudre (aiguille ou machine à coudre).

Broderie	C'est la décoration des tissus en ajoutant un motif fait de fil simple ou en intégrant des matériaux locaux (perles, pierres précieuses, paillettes, etc.)
Confection de secco	C'est la fabrication de clôture à base des chaume (plus généralement avec de l' <i>Andropogon gayanus</i> ).
Fabrication de cachet	C'est la fabrication de sceau gravé.
Vannerie	La vannerie dénommée encore sparterie ou « <i>Tassalat</i> » est l'art de tisser les fibres végétales (osier, rotin raphia) pour réaliser des objets très variés (vans, paniers, corbeilles, etc.). ici, on parle de la vannerie sauvage ou traditionnelle.
Fabrication de savon local	C'est la production de savon à base des produits locaux (Soude, beurre, parfum, eau) comme activité génératrice de revenu.
Production de l'huile de Neem	C'est l'extraction de l'huile des amandes d' <i>Azadirachta indica</i> .
Production de l'huile de Savonnier	C'est l'extraction de l'huile des amandes de <i>Balanites aegyptiaca</i> .
Production de beurre de Karité	C'est l'extraction de l'huile des amandes de <i>Vitellaria paradoxa</i>
Peinture	C'est la décoration de la surface d'un objet en le couvrant d'une pellicule de peinture.
Tissage des habits	L'artisan est le tisserand qui tisse les divers fils pour en faire des étoffes. C'est la confection d'habits tissés et teintés traditionnellement à base de fibre de coton.
Construction des cabanes (huttes)	C'est la spécialisation dans la construction et la toiture des cases traditionnelles
Jardinage	Le jardinage est l'art de semer, planter, maintenir des végétaux composant un jardin dans des conditions idéales pour leur développement
Transformation des produits forestiers non ligneux	C'est par exemple la fabrication de maggi traditionnel (Soumbala, Daoudaoua) à base de graine de Néré ( <i>Parkia biggibosa</i> ).
Tressage des greniers	C'est la confection des greniers (local hors-sol servant au stockage ou à la conservation des graines). Traditionnellement, le grenier est tressé à base de roseaux ( <i>Phragmites australis</i> )
Confection des paniers	C'est la fabrication des corbeilles munies d'anse à base des feuilles ou nervures de rônier ( <i>Borassus aethiopum</i> ), jeunes pousses de Saules ( <i>Salix</i> ).

Les potentialités artisanales prioritaires par province retenues lors de l'atelier de validation sont :

**Pour le Guéra :** Production et transformation du miel, Tannerie et Vannerie ;

**Pour le Salamat :** Fabrication des engins de pêche, Tannerie et Vannerie.

### VIII.3.2- CONTRIBUTION REELLE DE L'ARTISANAT DANS L'ECONOMIE PAR LOCALITE

Le secteur artisanal apporte une contribution non négligeable au développement socio-économique et culturel des communautés aux niveaux local, national et international. Pourvoyeur d'emplois et se féminisant de plus en plus, l'enquête a relevé trois types de contribution à travers les revenus annuels moyens estimés, le paiement des taxes aux autorités, la mise à disposition des revenus dans la réalisation des œuvres socioéconomiques et éducatives, les assistances sociales généralement mentionnée par les artisans mais non estimées et les retombées des activités artisanales. Le tableau 11 fait l'état des formes de contributions de l'artisanat dans l'économie locale.

**Tableau 10** : Formes de contribution de l'artisanat dans l'économie locale

Localités	Contribution matérielle	Contribution financière moyenne annuelle par personne (F.CFA)	Autres formes de contribution
Aboudéïa	Outillé la localité en matériels de travail	193 000	Prise en charge des enfants
Liwi	RAS	131 875	RAS
Daguéla	RAS	45 000	Cotisation pour les cérémonies
Ibir	RAS	30 875	Assistance sociale
Chinguil	Amélioration de niveau de vie des habitants de la localité	161 428	Cotisation lors des cérémonies
Amtiman	Construction des écoles et mosquées	460 000	Organisation villageoise
Darasna	RAS	13 000	RAS
Kachkacha	RAS	29 000	RAS
Goz Djarat	Développement d'autres activités génératrices de revenu	72 666	Cotisation lors de cérémonie
Kieké	RAS	158 833	Taxe pour l'autorité traditionnelle
Timnomak	RAS	10 583	RAS
Kaye	RAS	48 000	Assistance sociale
Agrap	RAS	40 500	Assistance sociale
Roukoum	RAS	35 000	Cotisation lors des cérémonies
Karma	RAS	266 666	Taxe au chef traditionnel
Roro	RAS	561 818	Paiement de taxes et droit de place à la mairie
Massadjanga	RAS	104 400	Cotisations et droits de place
Boum-Kébir	RAS	241 250	Taxe et aide familiale

RAS : Rien à signaler **Source** : Enquête de terrain, 2022.

### **VIII.3.3- ATOUTS ET APPUIS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT DANS LA ZONE DE GEFZ**

Le Tchad possède de très nombreux atouts qui peuvent être des sources d'inspiration pour définir des pistes intéressantes à la création d'une identité tchadienne de l'artisanat. Dans le GEFZ, les atouts sont constitués de :

- ✓ L'existence des écoles de formation dans le domaine de l'artisanat (Centre d'artisanat de Sarh et de Mongo, Musée, etc.) ;
- ✓ La création et l'existence des Services déconcentrés en charge de l'artisanat dans le GEFZ ;
- ✓ La disponibilité des matières premières (argiles, bambou, arbres et arbustes variés, des sites de minerais (fer naturel), les peaux d'animaux, etc.)
- ✓ L'existence d'une diversité de compétences dans le domaine de l'artisanat (la forge, la poterie, la sculpture, le dessin, la mécanique, etc.)
- ✓ L'existence des marchés locaux et de la demande importante pour certains produits artisanaux ;
- ✓ La motivation de la population locale pour les métiers de l'artisanat.

L'artisanat bénéficie des appuis de quelques institutions dont :

- La Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat (CCIAMA) pour qui, l'amélioration et la diversification du secteur artisanal tout en lui offrant toute la visibilité et la valorisation nécessaire sont au cœur de ses actions. Le but étant de disposer au Tchad d'artisans variés et compétents ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) qui appuie le gouvernement à se doter d'une Stratégie Nationale de l'Artisanat au Tchad ;
- L'Agence Française de Développement (AFD) au Tchad est l'un des acteurs qui finance plusieurs secteurs d'activités artisanales ;
- Le Salon International de l'Artisanat du Tchad (SIAT), manifestation dont l'objectif principal est de rendre plus dynamique, plus compétitive l'artisanat tchadien sur la scène internationale ;
- L'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) qui appuie aussi les formations professionnelles dans le domaine de l'Artisanat ;
- L'Office National pour la Promotion du Tourisme, de l'Artisanat et des Arts (ONPTA) qui appuie également les artisans à l'instar de l'organisation du Festival Dary.

### **VIII.3.4- CONTRAINTES LIES AU DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT DANS LA ZONE DE GEFZ**

Les contraintes liées aux activités artisanales répertoriées lors de l'enquête sont :

- ✓ Les incompréhensions entre les artisans et les Ecogardes par rapport à l'accès aux matières premières locales existants dans les Aires Protégées ;
- ✓ L'absence sinon l'accès limité aux matières premières locales à certaines périodes de l'année (Inondation des sites pendant la saison de pluie, périodicité de la production des matières) ;
- ✓ La distance entre les villages et les lieux d'approvisionnement des matières premières ;

- ✓ L'insuffisance de matériels de transport des matières premières pour les artisans ;
- ✓ L'insuffisance d'outils et de matières premières en provenance d'autres localités ;
- ✓ La rareté de certains produits locaux (disparition de certaines espèces animales et végétales par les feux de brousse et la divagation des animaux domestiques) ;
- ✓ L'insuffisance de certains matériaux pour la fabrication des œuvres d'art (fer pour la fabrication des charrues par exemple) ;
- ✓ La faible valorisation des produits artisanaux par la population locale ;
- ✓ L'insuffisance de sensibilisation et la mévente des produits artisanaux locaux en concurrence avec d'autres produits ;
- ✓ Le faible appui financier dans le secteur de l'artisanat ;
- ✓ L'absence de maison d'art et de marché d'art dans les localités ;
- ✓ Le faible niveau d'équipement des artisans ;
- ✓ L'insuffisance de l'organisation et de la formation professionnelle des artisans ;
- ✓ La faible vision de la part des artisans eux-mêmes.

### **VIII.3.5- PLAN STRATEGIQUE POUR L'ARTISANAT POUVANT PROFITER AUX POPULATIONS LOCALES DU GEFZ**

Le plan stratégique pour l'artisanat est un ensemble d'actions cohérentes retenues dans le domaine de l'artisanat pour résoudre les principaux problèmes identifiés lors de l'enquête. Les actions sont basées sur les propositions des acteurs locaux concernés en tenant compte de l'expérience et de l'Assistance Technique dans des travaux similaires. Les actions ont été rédigées de manière participative avec les principaux acteurs concernés des trois sites du GEFZ. Sept points sont définis dans ce plan stratégique pour profiter durablement aux populations locales du GEFZ :

- i. Organiser et renforcer la structuration des unités artisanales ;
- ii. Mettre en place des politiques incitatives et de facilitation à la formalisation des unités informelles ;
- iii. Promouvoir et perfectionner la qualification professionnelle et technique des chefs d'unités artisanales ;
- iv. Faciliter l'accès au financement et à la garantie aux unités artisanales ;
- v. Diminuer le niveau d'importation massive des produits artisanaux afin de promouvoir la consommation locale des produits artisanaux locaux du GEFZ (principe du patriotisme économique) ;
- vi. Faciliter et favoriser un large accès des unités artisanales à l'information sur les commandes publiques (la logique de la préférence des produits locaux) ;
- vii. Renforcer les capacités organisationnelles, matérielles, techniques et financières des structures d'appui à l'artisanat.

#### **VIII.3.5.1- Organiser et renforcer la structuration des unités artisanales**

Une bonne structuration des unités artisanales en entreprises artisanales dans le GEFZ est fondamentale pour leur développement. Lors de l'enquête, il est constaté que ce sont les

entreprises individuelles qui sont les plus développées. Par ailleurs, on y trouve rarement des coopératives. Les entreprises artisanales sont efficaces que si elles sont organisées en des coopératives. En effet, l'importance de ce regroupement faciliterait surtout aux petites et moyennes entreprises (PME) du GEFZ non seulement la commercialisation de leurs produits face à la concurrence nationale et internationale mais aussi l'accès à la commande publique, au financement ou au crédit car les responsabilités sont partagées en cas de risques.

#### **VIII.3.5.2- Mettre en place des politiques incitatives et de facilitation à la formalisation des unités artisanales informelles**

La formalisation constitue une étape importante et décisive pour toutes les entreprises. Cette phase représente une condition indispensable pour accéder et bénéficier l'accompagnement technique et financier. Ces derniers permettront aux unités artisanales de booster leur productivité et créer davantage des emplois formels. Pour faciliter cette formalisation aux unités, il faut entreprendre des réformes concernant la démarche de création d'entreprises en réduisant les coûts d'enregistrement et la longueur des procédures, l'obtention de l'autorisation d'exercice et en améliorant l'accès aux services techniques, par exemple au moyen des technologies de l'information et de la communication.

#### **VIII.3.5.3- Promouvoir et perfectionner la qualification professionnelle et technique des chefs des unités artisanales**

Le faible niveau d'instruction des chefs des unités artisanales ne leur permet pas de maîtriser la gestion des ressources de l'entreprise dans sa globalité y compris la vision. La capacité technique du chef d'unité artisanale est importante pour le développement organisationnel et managérial de l'unité. De ce fait, une qualification professionnelle est requise pour la compréhension du cadre réglementaire des marchés publics et bien aussi pour l'élaboration technique des offres de participation.

#### **VIII.3.5.4- Faciliter l'accès au financement et à la garantie aux unités artisanales**

La viabilité et le développement de l'entreprise dépend de sa capacité à mobiliser des ressources pouvant financer ses dépenses d'exploitation ou son investissement. L'entreprise doit être capable d'épargner, de solliciter des prêts et rembourser dans l'échéance convenue. Compte tenu de leur caractère informel et du niveau de solvabilité des artisans, les institutions financières refusent généralement d'octroyer des crédits aux individus entreprenant des activités artisanales. De plus, même pour les entreprises formelles dans le cadre de la commande publique ou privée, éprouvent souvent des difficultés financières à assurer l'exécution des commandes. Ainsi, elles sont contraintes de faire recours aux banques mais ces dernières exigent des garanties non adaptées à leur capacité financière. Et elles font perdre énormément du temps à la recherche de fonds alors que la commande est inscrite dans un délai bien déterminé. Ceci impacte négativement sur le délai de livraison des fournitures. Au regard de toutes ces difficultés, nous proposons la recommandation consistant à mettre en place un dispositif de financement et de garantie adapté aux petites et moyennes entreprises artisanales dans le GEFZ.

#### **VIII.3.5.5- Diminuer le niveau d'importation massive des produits artisanaux afin de promouvoir la consommation locale des produits artisanaux du GEFZ**

La compétitivité des entreprises réside sur leur capacité à vendre leurs produits au prix du marché. La question des importations connaît donc une ampleur sans précédent au Tchad. Elles concernent des produits divers et continuent de plus en plus à impacter sur la dynamique de la commercialisation des produits locaux. Les opportunités de l'artisanat dans le GEFZ existent certes, mais ces opportunités ne sont pas exploitées à cause de l'ouverture démesurée des marchés locaux à l'importation au détriment des produits locaux. Les produits importés constituent de véritables freins pour le développement du secteur privé local et aussi pour la promotion économique de ses acteurs. Cette compétitivité induit négativement la commercialisation les produits artisanaux locaux du GEFZ.

#### **VIII.3.5.6- Faciliter et favoriser un large accès des unités artisanales du GEFZ à l'information sur les commandes publiques**

La commande publique constitue une opportunité pour les unités artisanales d'en saisir et d'accroître leurs performances financière et économique, mais son accession n'est pas une tâche aisée pour ces entreprises. Alors pour accéder à la commande publique, un certain nombre de difficultés sont constatées auprès des entreprises artisanales qui sont entre autres : l'accès à l'information sur les commandes publiques, la méconnaissance des procédures et des opportunités des marchés publics, les frais liés à la constitution des dossiers, à la garantie bancaire et à l'assurance, les exigences liées à la qualification, à la conformité fiscale et sociale.

#### **VIII.3.5.7- Renforcer les capacités organisationnelles, matérielles, techniques et financières des structures d'appui à l'artisanat**

Le secteur privé est un créneau qui contribue au développement socioéconomique du pays. Nonobstant sa participation considérable dans la production des richesses, dans la création des emplois et la réduction de la pauvreté, le gouvernement dans sa volonté manifestée de promotion du secteur privé et de l'artisanat en particulier, a créé un certain nombre des structures d'accompagnement. Ces dernières ont pour missions premières d'opérationnaliser la volonté politique à l'égard du secteur privé. Mais ces structures d'accompagnement rencontrent elles aussi de difficultés pour atteindre convenablement leurs objectifs. Ces difficultés sont liées aux capacités organisationnelles, matérielles, techniques et financières des structures. Alors que La réussite de la volonté politique de l'Etat dépend de la capacité de ces structures à accompagner durablement le secteur privé national.

En effet, au regard de toutes ces difficultés, il est nécessaire de renforcer les capacités des structures d'appui afin qu'elles puissent être dynamiques et efficaces dans leurs missions d'accompagner durablement le secteur privé en général et celui de l'artisanat en particulier.

Compte tenu du nombre important de la population évoluant et dépendant directement ou indirectement des différentes catégories de métiers artisanaux (de production, d'art et de service), le secteur de l'artisanat constitue une priorité dans le processus de relance de l'économie tchadienne. Elle doit à cet effet bénéficier du renforcement des capacités.

### **VIII.3.6- PLAN DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS PORTEURS DES INITIATIVES ARTISANALES**

Le renforcement des capacités est « un processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil du temps ». Le renforcement des capacités aborde les aspects politiques et sociaux, en plus des aspects techniques tant au niveau individuel, organisationnel et systémique (environnement favorable).

Les artisans sont confrontés à divers obstacles qui freinent d'une manière ou d'une autre leur épanouissement socio-économique. Il y a :

- L'insuffisance de formations professionnelles, de connaissances et d'informations techniques relatives à la création d'entreprise artisanale, à son fonctionnement et à la gestion de la production (écoulement des produits et stockage) ;
- L'insuffisance de moyens financiers tels que les crédits pour la création de petites entreprises artisanales (unités artisanales) et leur bon fonctionnement ;
- L'insuffisance d'équipements adéquats pour assurer des méthodes de production efficaces et rentables ainsi que l'absence de moyens nécessaires pour la production et le stockage des matières premières et des produits ;
- Des revenus trop bas pour permettre aux artisans de faire des économies ;
- La réduction considérable des opportunités pour bon nombre du fait de la pléthore d'artisans exerçant le même métier ;
- Le sens commercial même fait défaut à la majeure partie des artisans qui, souvent, ne sont pas incorporés dans l'économie monétaire.

Afin de booster le secteur de l'artisanat dans le GEFZ, le renforcement des capacités des acteurs porteurs des initiatives artisanales doit prendre en compte les dimensions suivantes :

- La formation professionnelle des artisans dans des métiers sélectionnés ;
- La formalisation des unités artisanales (migration de l'informel vers le formel) ;
- La modernisation de la gestion et des équipements artisanaux ;
- La promotion des produits de l'artisanat ;
- Le voyage d'échanges avec d'autres artisans inter-provinces et/ou à international.

#### **VIII.3.6.1- Formation professionnelle des artisans dans des métiers sélectionnés**

La formation continue permet de :

- Se perfectionner sur les techniques du métier ;
- Se former sur la réglementation qui s'applique dans chaque profession ;
- Obtenir les habilitations nécessaires pour exercer le métier conformément à la réglementation et à la sécurité ;
- Maîtriser les outils liés à la gestion d'entreprise.

Généralement, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat propose une gamme complète de formations de perfectionnement, de courte durée à un coût de participation de 10 à 20 % du coût réel de la formation pour répondre aux besoins des artisans au sein de chaque centre de formation.

#### **VIII.3.6.2- Formalisation des unités artisanales (migration de l'informel vers le formel)**

La structuration en un réseau regroupant les individus, les groupements, les associations et les organisations opérant par filière artisanale dans le secteur de l'artisanat permet aux artisans de :

- ✓ Accéder au marché du fait d'une meilleure organisation des marchés qui lui permettra de trouver des débouchés pour leurs produits ;
- ✓ Accéder aux commandes publiques du fait qu'il disposera de toute la liasse documentaire exigée pour répondre aux appels d'offre public ;
- ✓ Accéder aux crédits pour accroître leurs capacités de production ;
- ✓ Bénéficier des programmes/projets d'appuis gouvernementaux et des partenaires au développement tels que les programmes de mise à niveau, de renforcement des capacités et de facilitation d'accès au financement ;
- ✓ Améliorer le degré de fiabilité des accords avec les autres entreprises et autres entités (crédits fournisseurs, règlements des commandes différés, accès aux contrats de prestation, etc.) ;
- ✓ La possibilité de sortir de la précarité ;
- ✓ Bénéficier de l'assistance administrative permanente telle qu'un appui permanent en matière de formation et de conseil en gestion et un soutien dans les démarches et le suivi des procédures administratives ;
- ✓ Bénéficier des services de formations et d'information économique (lois de finance, différents régimes fiscaux, calcul des coûts, amélioration du chiffre d'affaires, conquête de nouveaux marchés, appels d'offre, voyages d'affaires et foires) ;

#### **VIII.3.6.3- Modernisation de la gestion et des équipements artisanaux**

Les partenaires compétents, capables de booster les artisans peuvent organiser des formations sur les thèmes tels que **la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.**

- (i) **La gestion des ressources humaines** parce que le mode informel et l'effectif réduit des personnes engagées dans les unités artisanales tendent à créer une proximité, grâce à laquelle la gestion du personnel se fait d'une manière pragmatique et flexible en favorisant les échanges personnalisés, afin de faciliter la gestion de l'activité entre les dirigeants et les salariés.
- (ii) **La gestion des ressources financières** par le biais par exemple des fiches thématiques abordant les notions élémentaires tels que le business plan, le bilan comptable, la trésorerie et la gestion de stock. Ceci grâce à un large réseau de conseillers d'entreprises et de coach de dirigeants, sélectionnés pour leur expérience et la qualité de leur accompagnement.
- (iii) **La gestion des ressources matérielles** pour s'assurer que les artisans possèdent les habiletés, les connaissances et les compétences nécessaires afin de mettre en œuvre les

diverses politiques et de gérer les biens et équipements acquis auprès des organismes d'appui et de l'Etat. Pour cela, il faudrait s'assurer qu'un cadre de gestion du matériel soit mis en place et qu'il reflète une démarche intégrée pour la gestion des risques, fournisse de l'information pertinente sur le rendement, établisse un régime de responsabilité et un régime décisionnel qui correspondent aux ressources et à la capacité organisationnelles et soutienne en temps opportun les décisions éclairées prises en matière de gestion du matériel de même que les résultats stratégiques des programmes sectoriels.

#### **VIII.3.6.4- Promotion des produits locaux de l'artisanat**

Les enjeux de ce type de campagne sont nombreux comme la valorisation des produits locaux, la création d'emplois, la substitution de l'importation et la fixation des travailleurs ruraux. Cela est possible en :

- Développant la créativité des artisans du GEFZ et leurs capacités à innover les produits artisanaux ;
- Mettant en œuvre un programme d'incitation à la consommation des produits et services artisanaux locaux ;
- Développant un label made in Tchad et par une campagne de communication de type « consommons tchadiens » par l'organisation périodique des Salons de l'Artisanat et des Métiers d'Arts à l'instar du Salon International de l'Artisanat du Tchad (SIAT) tenu à N'Djamena du 14 au 16 octobre 2019 ;
- Incitant les consommateurs tchadiens à prendre part au développement de nouveaux produits artisanaux ;
- Intégrant les réseaux sociaux dans la stratégie de communication sur les produits artisanaux.

#### **VIII.3.6.5 Voyage d'échanges avec d'autres artisans inter-provinces et/ou à international**

Ce sont des voyages d'échange marchand mais aussi non marchand, de biens, de services, de connaissances et d'informations entre acteurs localisés dans les zones de production différentes dans le but de la diffusion des innovations et des nouveaux savoir-faire. L'idée directrice est de valoriser le vivier d'expériences et d'expertises des artisans d'autres horizons et de ses partenaires locaux par des échanges de pratiques pour produire de la connaissance avec les acteurs mobilisés. Ces échanges faciliteront :

- Le développement du secteur artisanal en coopération avec d'autres organismes nationaux et étrangers,
- Le rehaussement du niveau social, culturel, professionnel et économique des artisans et de tous ceux qui ont un lien avec le secteur artisanal,
- La coordination de la croissance du secteur artisanal avec les organismes publics et privés, ainsi qu'avec les agences nationales et internationales,
- L'encouragement de l'investissement de ressources financières et techniques dans le secteur artisanal,

- La promotion et la commercialisation de produits artisanaux (participation à des foires nationales et internationales, réalisation d'expositions, d'échanges et d'actions similaires visant à améliorer et à diversifier la commercialisation),
- L'appui au prestige des foires d'artisanat : aides aux administrations locales pour leurs activités de divulgation et tous les éléments qui apportent une valeur ajoutée à la foire (diffusion, publicité des activités d'information, etc.),
- La stimulation de la recherche et l'encouragement du développement de technologies appliquées au secteur artisanal dans un cadre de préservation et de mise en valeur,
- L'amélioration de la gestion de l'entreprise artisanale en lien avec la transformation numérique des entreprises (amélioration du site Web et du commerce en ligne, enregistrement sur des plateformes en ligne et les réseaux sociaux, etc. Egalement, la réalisation d'études de conception pour de nouvelles collections de produits, l'achat de machines et d'équipements,
- Etc.

Cette activité de renforcement de capacités des acteurs peut aussi être basée l'échange d'expériences entre des groupes d'artisans de domaines différents, tout en respectant les composantes culturelles de chacun. C'est donc un circuit éducatif qui ouvre un espace d'intégration, permet la dissémination des connaissances et la compréhension mutuelle. Il permet également de traiter les facteurs de résistance au changement des artisans, que ce soit dans l'organisation, la production, le développement de la conception, ou encore dans le progrès technologique, le développement de produits et les stratégies de marketing. De même, elle contribue à mettre en valeur les composantes culturelles de l'artisanat et à faire reconnaître l'intérêt du changement par d'autres artisans.

## **IX. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La présente étude révèle les nombreuses potentialités pour l'écotourisme et l'artisanat dans le GEFZ. Elle montre les efforts fournis sur le terrain par les acteurs avec l'implication de certaines ONG pour le développement des activités touristiques et artisanales.

Toutefois, il est à remarquer qu'à ce jour, peu de choses ont été valorisées dans cette partie du Tchad vu les valeurs culturelles et historiques, les sites naturels dans le cadre de l'écotourisme. Beaucoup de choses doivent être faites pour le développement de l'écotourisme au niveau des circuits déjà identifiés et ceux qui le seront. Par rapport à la rentabilité économique, il peut être envisagé un investissement progressif partant des Aires protégées bénéficiant actuellement de plus de visites de touristes (PNZ, Domaine de Chasse de Melfi-Roukoum et la zone du Lac Iro par exemple) vers les autres sites à potentialité touristique.

L'artisanat couvre une large diversité de métiers en évolution continue, offre d'innombrables possibilités créatives et permet aux artisans de s'épanouir professionnellement dans des métiers de passion, de savoir-faire et de liberté mais surtout à la disponibilité des matières premières locales. Malgré ce côté reluisant qui fait de l'artisanat un socle de développement économique, la majorité des artisans de la zone du GEFZ peinent à joindre les deux bouts et à subvenir aux besoins essentiels de leurs familles. Ils sont confrontés à divers obstacles qui freinent leur épanouissement socio-économique à cause de manque de formations professionnelles et de la gestion de la production, le non-accès au crédit et aux équipements adéquats pour une production efficace et rentable économiquement, le prix des produits parfois très dérisoire et la mévente, la pléthore d'artisans exerçant le même métier, etc.

Les recommandations ci-après peuvent être formulées :

### ***Au Consortium UICN et autres ONG de :***

- **Examiner l'opportunité de l'option de l'écotourisme en poursuivant les actions d'identification et le tracé des cycles et des circuits touristiques.** Cette activité est importante pour amener les tours opérateurs touristiques à s'intéresser à la zone du GEFZ ; en examinant le gain potentiel pour la protection de l'environnement ; en vérifiant les conditions préalables à l'écotourisme ; et en adoptant une approche intégrée ;
- **Faire des plaidoyers auprès du Gouvernement et des Collectivités locales** pour l'aménagement des pistes et voies rurales qui revêtent un intérêt touristique ;
- **Accompagner les communautés locales avec les outils de communications** (sensibilisation) tels que les panneaux de visibilité, brochures, boîtes à image, etc.
- **Appuyer financièrement et techniquement l'artisanat dans le GEFZ** et faire de l'organisation des artisans des actions prioritaires.

### ***A l'Etat, ses partenaires techniques et financiers de :***

- **Développer des projets viables d'écotourisme communautaire** en s'assurant de la réalité du marché et se donnant les moyens d'une promotion efficace, et en présentant des produits de qualité ;
- **Soutenir l'amélioration dans la tenue des entreprises artisanales ;**
- **Mettre en place des mesures favorisant l'accès tant en qualité qu'en quantité aux matières premières** locales pour les artisans locaux dans le but de limiter une exportation par les puissances financières des ressources locales, ce qui hypothèque à court terme la promotion du secteur de l'artisanat dans le GEFZ.
- **Renforcer les avantages pour les communautés locales et pour l'environnement** en gérant les impacts de l'écotourisme, en fournissant des appuis techniques, en obtenant l'appui des visiteurs et des voyageurs, et en surveillant les performances pour assurer la continuité de l'opération ;
- **Encourager la mise en œuvre d'une politique de mise en place d'infrastructures d'hébergement et de restauration assez modestes et efficaces pour les débuts** pour donner la possibilité aux personnes qui voudraient s'investir dans l'hébergement ;
- **Engager les propriétaires des hôtels dans la promotion de l'écotourisme par rapport aux circuits qui sont proches de leurs lieux d'exercice** car ces acteurs doivent jouer un rôle dans la promotion de nouveaux produits et circuits ;
- **Vulgariser les potentialités touristiques et artisanales identifiées** lors de cette étude au niveau national (communautés et autorités) et international.

*Au Ministère en charge de l'environnement, Ministère en charge de la culture, Ministère en charge du tourisme, Ministère en charge de la planification du développement et leurs PTF de :*

- **Sensibiliser les acteurs locaux, les projets et les ONG pour porter des actions complémentaires pour le développement du tourisme à la connaissance des autorités administratives et traditionnelles.** Il s'agit des actions comme l'aménagement des pistes, des sites touristiques, des lieux d'hébergement dans les villes mais aussi les actions de valorisation des fêtes et des cérémonies culturelles et l'organisation des festivals. L'écotourisme doit être intégré dans les documents de planification comme le Plan de Développement Communal et Schéma Directeur d'Aménagement du territoire ;
- **Planifier l'écotourisme avec les communautés locales du GEFZ et les autres parties prenantes** par l'implication de la participation des acteurs locaux comme les gestionnaires des sites, les guides touristiques et les diverses prestations (restauration, hébergement, transport). Une réflexion globale sur le GEFZ permettra de spécialiser le développement de l'écotourisme dans chaque AP ou localités périphériques des AP du GEFZ de façon à faire un ensemble de circuits et de sites complets et d'assurer l'intégrité environnementale et culturelle ;
- **Elaborer et mettre en œuvre un système d'accès à l'information des touristes et opérateurs touristiques par rapport au tourisme culturel axé sur les fêtes et les cérémonies traditionnelles.** Ceci nécessite l'engagement des autorités administratives et

traditionnelles locales avec l'appui des partenaires techniques et financiers pour l'intégration des nouveaux circuits dans les tours opérateurs existants ;

- **Apprendre aux communautés locales du GEFZ de la créativité** pour améliorer la qualité et la conception des produits artisanaux pour répondre aux besoins des marchés urbains et internationaux.

*Aux Délégations provinciales en charge de de la Culture, ONG locale et Consortium UICN de :*

- **Donner de la lisibilité, simplifier, alléger et mieux accompagner les chefs d'unités artisanales**, qui sont parfois isolés et faute d'information, de mobiliser des dispositifs d'aide utiles pour embaucher et se développer.

*Aux Communautés locales de :*

- **Valoriser dans les localités d'artisanat, les métiers, les hommes et les femmes qui y travaillent** par la mise en œuvre d'un plan d'action de valorisation des métiers de l'artisanat par des actions de terrain renforcées auprès des jeunes, des femmes et des personnes en reconversion, en lien avec les villes et les acteurs locaux concernés et des actions collectives de communication.

## X. BIBLIOGRAPHIE

1. African Parks Rapport annuel 2018.
2. Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), 2016. Projet de renforcement des capacités en matière de promotion touristique en Tunisie. Rapport d'accomplissement du projet.
3. Agrotourisme au Québec, 2003 : Le guide de procédure pour un circuit ou une route.
4. Association Guéra Touristique. Voyage solidaire et culturel dans la Province du Guéra au Tchad. Découverte du Guéra et du Parc National de Zakouma.
5. ATOUT France, 2011. Tourisme et développement durable. De la connaissance des marchés à l'action marketing.
6. Aurélie Binot, 2010. La conservation de la nature en Afrique centrale entre théorie et pratiques. Des espaces protégés à géométrie variable. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2010. France.
7. Bilan diagnostic institutionnel du MEEP et de la DCFAP Programme d'Appui à la Gestion des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles (APEF). Contrat FED/2019/406-764 AGRECO GEIE en association avec Agrotec S.p.A. et Diligence Conseil. Rapport provisoire 2020.
8. Décret N°338/PR/PM/MDT/98 du 07 octobre 1998 portant adoption de la déclaration de politique générale de développement du tourisme au Tchad.
9. Guibert B. et Kakiang L., 2011. Potentialités et contraintes du développement rural dans les régions du Tchad central, oriental et méridional (Guéra, Wadi Fira, Ouaddaï, Dar Sila, Salamat, Moyen Chari et Mandoul). Rapport Version définitive.
10. Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), 2014. Analyse thématique des résultats définitifs. Projections démographiques régionales 2009-2050 Tome 2 : Niveau régional.
11. Ivor Ambrose et *al.*, 2014. L'aménagement de circuits accessibles au sein des villes historiques. Guide des bonnes pratiques pour la planification, la conception, la réalisation et la promotion de circuits accessibles au sein d'environnements urbains historiques.
12. Loi N°006/PR/2008 du 3 janvier 2008 instituant la Charte des investissements de la République du Tchad.
13. Loi N°013/PR/2012 du 05 juin 2012 portant création d'une Agence Nationale de Développement de l'Artisanat.
14. Loi N°019/PR/02 portant réglementation des établissements de tourisme du 9 décembre 2002.
15. Marabe Ngar-Odjilo, 2012. Voyages et voyageurs dans le bassin du Tchad : aux marges du tourisme. Géographie. Université de Grenoble, 2012. Français. NNT : 2012GRENH011. Tel-00961172.
16. Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et Centre National de Gestion des Réserves de Faune, 2009. Projet « amélioration de la gouvernance des ressources naturelles » dans les périphéries du Parc W du Bénin. Etude sur l'identification des possibilités de développement de l'écotourisme dans les périphéries du Parc National du W au Bénin. Rapport définitif.

17. Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et Coopération Technique Allemande (GTZ), 2008. Etude stratégique sur le développement de l'écotourisme en Tunisie. Phase 3 : Proposition d'un plan d'action. Version finale.
18. Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), 2013. Stratégie et plan d'action pour le renforcement des capacités en appui à la mise en œuvre de l'initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. <https://www.fao.org/3/az432f/az432f.pdf>.
19. Organisation Internationale du Travail, 2017. Etude sur la migration de l'économie informelle vers l'économie formelle : proposition de stratégie pour le groupement inter-patronal du Cameroun.
20. Organisation Mondiale du Tourisme, 2002. Le tourisme et la réduction de la pauvreté.
21. Patrick Triplet, 2009. Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone.
22. Plan d'actions prioritaires 2016-2020 de la 2<sup>ème</sup> étude diagnostique sur l'intégration du commerce au Tchad (PAP/EDIC II). Rapport final.
23. Poulin C. et al., 2019. Étude de la dynamique hydrologique des lacs Iro et Fitri par une approche isotopique. In : Raimond C. (ed.), Sylvestre Florence (ed.), Zakinet D. (ed.), Moussa A. (ed.). Le Tchad des lacs : les zones humides sahéliennes au défi du changement global. Marseille : IRD, 2019, p. 139-154.
24. Programme Système d'Information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire (P-SIDRAT), 2014. Schéma National d'Aménagement du Territoire.
25. Projet de renforcement de la résilience climatique et de la productivité agricole durable (ProPAD), 2020. Mise à jour du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES). Rapport final.
26. République du Bénin, 2014. Evaluation ex post de la Politique Nationale de Développement de l'Artisanat (PNDA). Version finale du rapport d'évaluation avec prise en compte des observations formulées à l'examen de la version provisoire.
27. République du Sénégal et Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), 2014. Projet pour la promotion de l'artisanat à travers le programme One village one product / un village un produit (OVOP). Rapport de fin de projet.
28. République du Sénégal, 2015. Plan de développement stratégique de la formation professionnelle et technique et de l'artisanat (PFTA) 2016-2020.
29. République du Tchad et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Stratégie nationale de développement du secteur privé au Tchad 2018 à 2021. Rapport.
30. République du Tchad, 2005. Schéma Directeur Agricole (2006-2015) et plan d'actions.
31. République du Tchad, 2013. Etude diagnostique sur l'intégration du commerce au Tchad (EDIC).
32. République du Tchad. Plan National de Développement (PND) 2017-2021.
33. République du Togo, 2011. Politique nationale de Développement de l'Artisanat.
34. Tchad et OCHA, 2018. Profil humanitaire de la Province du Moyen-Chari de OCHA de décembre 2018.

35. Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), 2012. Mise en place d'un réseau écotouristique d'espaces naturels dans des pays méditerranéens d'Afrique du nord. Plan stratégique d'écotourisme Parc National Talassemtane.
36. Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), 2010. Le tourisme dans les aires protégées d'Afrique. Quelle contribution à la conservation ?
37. WWF International, 2001. Lignes directrices pour le développement de l'écotourisme communautaire.
38. Yasmine Maakaroune et Habib Debs. Création d'un circuit touristique autour du patrimoine culturel et naturel dans le regroupement du Haut Metn.

## CONTRIBUTEURS

Ont contribué à la réalisation de l'étude sur les potentialités écotouristiques et artisanales des Aires Protégées de la zone de Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma, les personnes dont les noms suivent :

Noms et prénoms	Fonctions	Références
<b>NGOH-ALLAH ODJIMBAYE</b>	Consultant Principal	<a href="mailto:odjimbayengohallah@gmail.com">odjimbayengohallah@gmail.com</a> 66843939/95532909
<b>BEMADJITA KOUNGAR</b>	Superviseur au Guéra	66408519/60014804
<b>TCHINZEPSI JEREMIE</b>	Superviseur au Salamat	66923612
<b>BOULTOUSSI JEREMIE</b>	Superviseur au Moyen Chari	62960109
<b>MAHAMAT AHMAT ALI</b>	Enquêteur à Roukoun	66120901
<b>ADOUM KARIM</b>	Enquêteur à Daguéla	62824828
<b>MOUSSA YOUSOUF HASSAP</b>	Enquêteur à Djamber Karma	65691977
<b>EMMANUEL TCHOROMA</b>	Enquêteur à Melfi	95798813/68918494
<b>ADOUM HISSEIN ABAKAR</b>	Enquêteur à Mongo	63292907/99817519
<b>ABBAS HADJARO AZIBER</b>	Enquêteur à Chinguil	66081554/99313024
<b>NARMADJI BELYO</b>	Enquêtrice à Amtiman	66461341/91032503
<b>ANDANRET JONATHAN Richard</b>	Enquêteur à Darasna	63367508/91329462
<b>BAYANG LOUKDI Jean Pierre</b>	Enquêteur à Gozdjarat	65121387/92715055
<b>BEUGUINNI PASSALET Laurent</b>	Enquêteur à Timnomack	62754475/91515128
<b>GOBINA NGAYAM Richard</b>	Enquêteur à Kieké	62553899/90751968
<b>ALAIN SERVICE</b>	Enquêteur à Agrap	66562500/99806208
<b>ARMAND LACHAKBE</b>	Enquêteur à Kachkacha	66575394/99399552
<b>BEMADJI BANDIGUI</b>	Enquêteur à Kayer	66819292/92109792
<b>ABDELSALAM ABAKAR</b>	Enquêteur à Aboudeïa	66645958/99645958
<b>ABDOULAYE YOUSOUF</b>	Enquêteur à Liwi	66097570/95451272
<b>HAMZA ISSA HACHIM</b>	Enquêteur à Ibir	66111617/99111617
<b>DJENOUDJIGOTO ARSENE</b>	Enquêteur à Roro et Sarh	66283910
<b>TAMBEYE MBEDJE</b>	Enquêteur à Boum Kébir	62456900

## ANNEXES

### FICHE D'ENQUETE SUR L'ECOTOURISME

#### Présentation de l'enquêteur

Bonjour Monsieur/Madame, je m'appelle \_\_\_\_\_. Je mène une étude sur les potentialités écotouristiques et artisanales des aires protégées dans la zone du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) pour le compte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Pour cela, je vous prie de m'accorder un peu de votre temps pour répondre aux questions.

Merci d'avoir accepté de répondre à cet entretien et accorder de votre temps pour sa réalisation.

#### Présentation rapide de l'enquête et son contexte

Cette enquête porte sur l'identification des activités touristiques et artisanales puis les contraintes et les atouts liés à ces activités dans votre localité. Cette enquête vise la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine naturel et culturel du Tchad au bénéfice des populations du (GEFZ) du Programme APEF.

Je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme. Vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à vos noms et ceux de vos familles.

**Nom et Prénoms de l'enquêteur :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/2022

**Contact :** \_\_\_\_\_ **Sexe :** M

#### Identification de l'enquêté

**Localité :** \_\_\_\_\_ **Coordonnées géographiques :** \_\_\_\_\_ **Nord** \_\_\_\_\_ **Est**

**Département :** \_\_\_\_\_ **Province :** \_\_\_\_\_

**Nom et prénom :** \_\_\_\_\_ **Sexe :** M  F

**Age :** \_\_\_\_\_ **Taille du ménage :** \_\_\_\_\_

1. Quelles sont, par ordre d'importance, les activités que vous exercez ?

Agriculture  Elevage  Pêche  Chasse  Bucheron

Autres à préciser : \_\_\_\_\_

2. Comment êtes-vous parvenu à pratiquer ces activités ?

Héritage  Formation professionnelle  Suivismes

Autres à préciser : \_\_\_\_\_

Certains pensent que l'écotourisme comprend le tourisme, la nature et sa conservation, d'autres pensent qu'il comprend bien d'autres activités comme les activités culturelles et aussi des valeurs, des traditions et des façons de vivre propres à un groupe, une région.

**a) L'Écotourisme** est un voyage effectué en pleine nature dans le but délibéré de comprendre l'histoire naturelle et culturelle de l'environnement, en prenant soin de ne pas altérer l'intégrité de l'écosystème mais de créer des opportunités économiques qui rendront la préservation des ressources naturelles rentables financièrement pour les habitants de la région.

**b) L'Ecotourisme** est aussi un voyage conçu dans l'intention délibérée de faire naître une compréhension de l'histoire culturelle et naturelle d'une région tout en sauvegardant l'intégrité de l'écosystème et en rapportant des bénéfices économiques qui encourageraient la conservation de la nature.

L'Ecotourisme pris sur un angle écologique et économique se veut un instrument de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

3. Pratiquez-vous des activités touristiques dans votre localité ?

Oui  Non

Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_

4. Pourquoi avoir choisi ce volet d'activités ? Quelles sont les raisons du choix de ces activités (disponibilité des matières premières...) \_\_\_\_\_

5. Depuis combien d'années pratiquez-vous ces activités touristiques ? \_\_\_\_\_

6. Pouvez-vous nous donner quelques exemples de ce que vous réalisez ? \_\_\_\_\_

7. Lesquels qui s'intéressent à ces activités touristiques ? \_\_\_\_\_

8. Apprécient-ils vos prestations (objets, services) ? \_\_\_\_\_

9. Respectent-ils vos us et coutumes ? \_\_\_\_\_

10. Quels sont les sites potentiels de tourisme dans la localité ? \_\_\_\_\_

11. Pouvez-vous nous permettre de voir quelques sites ou objets touristiques et de faire des images ? Oui  Non

12. Quelles sont les périodes propices aux activités touristiques dans votre localité ? \_\_\_\_\_

13. Combien vous rapporte les activités touristiques annuellement ? \_\_\_\_\_

14. Quelle est la contribution du tourisme dans l'économie de la localité ? \_\_\_\_\_

15. Avec les revenus tirés de vos activités touristiques, avez-vous développé d'autres activités ?

Oui  Non

Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_

16. Mettez-vous une partie des revenus touristiques pour les activités au bénéfice de la communauté ? Oui  Non

Si oui, préciser : \_\_\_\_\_

17. Existe-t-il des atouts ou d'appui pour le développement du tourisme dans votre localité ou zone ? Oui  Non

Si oui, pouvez-vous nous les citer ? \_\_\_\_\_

18. Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez dans la pratique des activités touristiques ? \_\_\_\_\_

19. Etes-vous adhérents à une organisation (groupement, coopérative, association) ?

Oui  Non

Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

20. Lorsqu'il vous survient un problème, à qui vous adressez-vous pour les résoudre ?  
Autorités administratives  Chef coutumier  ONGs  Votre organe
21. Existe-t-il de circuit pour les activités touristiques dans votre zone ? Oui  Non   
Si oui, pouvez-vous les citer ? \_\_\_\_\_  
Sinon pouvez-vous en proposer un ? \_\_\_\_\_
22. Quelles sont les stratégies à mettre en place pour booster le tourisme dans votre localité ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
23. Pensez-vous qu'avec un appui, vous pouvez mieux développer vos activités touristiques ?  
Oui  Non
24. Quels sont les besoins en termes de renforcement de capacités des pratiquants des activités touristiques dans votre localité ? \_\_\_\_\_
25. Citez nous quelques genres d'appuis dont vous avez besoin pour mieux mener vos activités touristiques ? \_\_\_\_\_
26. Est-ce qu'il y a d'autres problèmes liés au tourisme que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent préoccupants ? Oui  Non   
Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
27. Avez-vous d'autres choses à ajouter concernant les problèmes liés à la gestion de la nature, des espèces végétales ou animales ou encore les services qu'offre la nature à la population de la localité ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Merci pour votre franche collaboration.**

## FICHE D'ENQUETE SUR L'ARTISANAT

### Présentation de l'enquêteur

Bonjour Monsieur/Madame, je m'appelle \_\_\_\_\_. Je mène une étude sur les potentialités écotouristiques et artisanales des aires protégées dans la zone du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) pour le compte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Pour cela, je vous prie de m'accorder un peu de votre temps pour répondre aux questions.

Merci d'avoir accepté de répondre à cet entretien et accorder de votre temps pour sa réalisation.

### Présentation rapide de l'enquête et son contexte

Cette enquête porte sur l'identification des activités touristiques et artisanales puis les contraintes et les atouts liés à ces activités dans votre localité. Cette enquête vise la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine naturel et culturel du Tchad au bénéfice des populations du (GEFZ) du Programme APEF.

Je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme. Vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à vos noms et ceux de vos familles.

**Nom et Prénoms de l'enquêteur :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_/\_\_\_/2022

**Contact :** \_\_\_\_\_ **Sexe :** M  F

### Identification de l'enquêté

**Localité :** \_\_\_\_\_ **Coordonnées géographiques :** \_\_\_\_\_ Nord  
\_\_\_\_\_ Est

**Département :** \_\_\_\_\_ **Province :** \_\_\_\_\_

**Nom et prénom :** \_\_\_\_\_ **Sexe :** M  F

**Age :** \_\_\_\_\_ **Taille du ménage :** \_\_\_\_\_

28. Quelles sont, par ordre d'importance, les activités que vous exercez ?

Agriculture  Elevage  Pêche  Chasse  Bucheron

Autres à préciser : \_\_\_\_\_

29. Comment êtes-vous parvenu à pratiquer ces activités ?

Héritage  Formation professionnelle  Suivismes

Autres à préciser : \_\_\_\_\_

L'artisanat est l'ensemble des métiers qui regroupent les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exerce à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat.

Un artisan est une personne qui exerce un métier mécanique ou manuel, qui suit les règles d'un art préétabli.

1- Quelles sont les principales activités artisanales pratiquées dans la localité ? \_\_\_\_\_

2- Pratiquez-vous des activités artisanales ? Oui  Non

- Si oui, pouvez-vous les citer ? \_\_\_\_\_
- 3- Pourquoi avoir choisi ce volet d'activités ? Quelles sont les raisons du choix de ces activités (disponibilité des matières premières...) \_\_\_\_\_
- 4- Où exercez-vous ces activités artisanales ? \_\_\_\_\_
- 5- Qui sont vos potentiels clients ? \_\_\_\_\_
- 6- D'où proviennent vos matières premières ? \_\_\_\_\_
- 7- Quelles sont les périodes propices à votre activité artisanale ? \_\_\_\_\_
- 8- Combien vous rapporte annuellement vos activités artisanales ? \_\_\_\_\_
- 9- Quelle est la contribution de l'artisanat dans l'économie de la localité ? \_\_\_\_\_
- 10- Existe-t-il des atouts pour le développement de l'artisanat dans votre localité ?  
Oui  Non
- 11- Quelles sont les difficultés liées à la pratique de l'artisanat dans votre localité ?  
\_\_\_\_\_
- 12- Quelles sont les stratégies à mettre en place pour booster l'artisanat dans votre localité ?  
\_\_\_\_\_
- 13- Quels sont vos besoins en termes de renforcement de capacités en tant pratiquants des activités artisanales ?  
\_\_\_\_\_
- 14- Existe-t-il des débouchés pour les activités artisanales dans votre localité ? Oui  Non   
Si oui, préciser : \_\_\_\_\_
- 15- Existe-t-il d'autres potentialités artisanales à développer dans votre localité ? Oui  Non   
Si oui, lesquelles ? \_\_\_\_\_
- 16- Est-ce qu'il y a d'autres problèmes liés à l'artisanat que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent préoccupants ? Oui  Non   
Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_
- 17- Avez-vous d'autres choses à ajouter concernant les problèmes liés à la gestion de la nature, des espèces végétales ou animales ou encore les services qu'offre la nature à la population de la localité ? \_\_\_\_\_

**Merci pour votre franche collaboration.**

## GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

### Présentation de l'enquêteur

Bonjour Monsieur/Madame, je m'appelle \_\_\_\_\_. Je mène une étude sur les potentialités écotouristiques et artisanales des aires protégées dans la zone du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) pour le compte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Pour cela, je vous prie de m'accorder un peu de votre temps pour répondre aux questions.

Merci d'avoir accepté de répondre à cet entretien et accorder de votre temps pour sa réalisation.

### Présentation rapide de l'enquête et son contexte

Cette enquête porte sur l'identification des activités touristiques et artisanales puis les contraintes et les atouts à ces activités dans votre localité. Cette enquête vise la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma du Programme APEF.

Je tiens à vous rappeler que cet entretien est anonyme. Vos réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse et ne seront jamais reliées à vos noms et ceux de vos familles.

Nom et Prénoms de l'enquêteur : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F

### Identification de l'enquêté

Localité : \_\_\_\_\_ Coordonnées géographiques : \_\_\_\_\_ N \_\_\_\_\_ E

Département : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Institution : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Sexe : M  F  Age : \_\_\_\_\_ ans Niveau d'études : \_\_\_\_\_

**a) L'Ecotourisme** est un voyage effectué en pleine nature dans le but délibéré de comprendre l'histoire naturelle et culturelle de l'environnement, en prenant soin de ne pas altérer l'intégrité de l'écosystème mais de créer des opportunités économiques qui rendront la préservation des ressources naturelles rentables financièrement pour les habitants de la région.

**b) Ecotourisme** est aussi un voyage conçu dans l'intention délibérée de faire naître une compréhension de l'histoire culturelle et naturelle d'une région tout en sauvegardant l'intégrité de l'écosystème et en rapportant des bénéfices économiques qui encourageraient la conservation de la nature.

L'Ecotourisme pris sur un angle écologique et économique se veut un instrument de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

1. Quelles sont les activités touristiques dans votre zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_

2. Quels sont vos potentialités écotouristiques dans votre zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_

3. Quelles sont les périodes propices aux activités touristiques dans la zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_
4. Quels sont les sites appropriés aux activités touristiques dans votre zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_
5. Quelle est la contribution du tourisme dans l'économie locale ? \_\_\_\_\_
6. Quel lien entretenez-vous avec les pratiquants des activités touristiques de la zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_
7. Existe-t-il des atouts ou d'appui pour le développement du tourisme dans votre zone de responsabilité ? Oui  Non   
Si oui lesquels ? \_\_\_\_\_
8. Existe-t-il de circuit pour les activités touristiques dans votre zone de responsabilité ?  
Oui  Non   
Si oui, pouvez-vous les citer ? \_\_\_\_\_  
Sinon pouvez-vous en proposer un ? \_\_\_\_\_
9. Quels sont les principaux problèmes qui se présentent dans la mise en œuvre des activités touristiques dans la zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_
10. Quelles sont les stratégies pour la résolution des problèmes liés aux activités touristiques ? \_\_\_\_\_
11. Est-ce qu'il y a d'autres problèmes liés au tourisme que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent préoccupants ? Oui  Non   
Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_
12. Avez-vous d'autres choses à ajouter concernant les problèmes liés à la gestion de la nature, des espèces végétales ou animales ou encore les services qu'offre la nature à la population de la localité ? \_\_\_\_\_

## Thème 2: Composante Artisanat

L'artisanat est l'ensemble des métiers qui regroupent les personnes physiques ou morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exerce à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat.

Un artisan est une personne qui exerce un métier mécanique ou manuel, qui suit les règles d'un art préétabli.

13. Quelles sont les principales activités artisanales développées dans la zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_
14. Quelle est la contribution de l'artisanat dans l'économie locale ? \_\_\_\_\_
15. Existe-t-il des atouts pour le développement de l'artisanat dans votre zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_

16. Quelles sont les difficultés liées à la pratique de l'artisanat dans votre zone de responsabilité ?

\_\_\_\_\_

17. Quelles sont les stratégies à mettre en place pour booster l'artisanat dans votre zone de responsabilité ? \_\_\_\_\_

18. Est-ce qu'il y a d'autres problèmes liés à l'artisanat que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent préoccupants ? Oui  Non

Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Merci pour votre franche collaboration.**